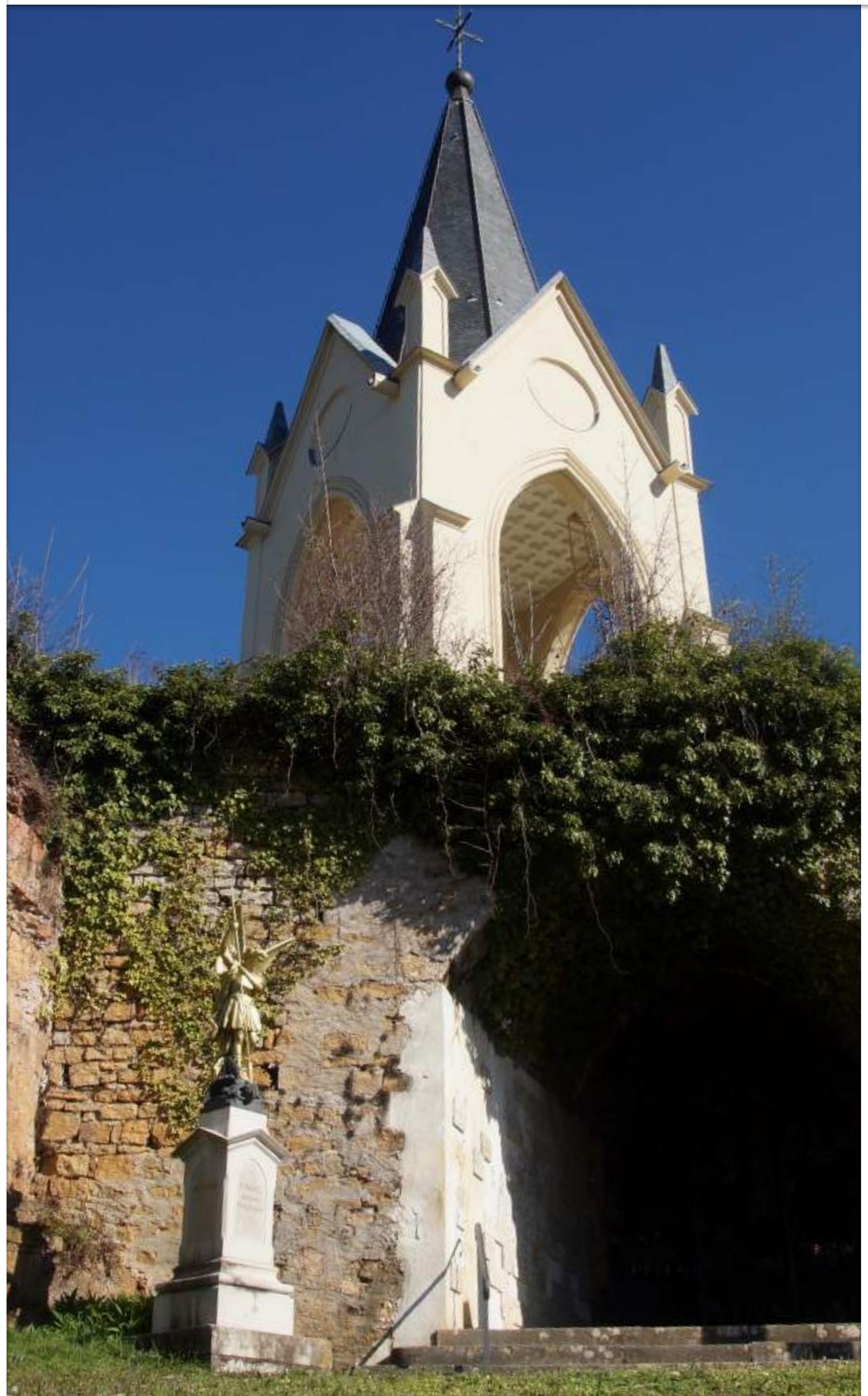


ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION POUR LE SITE CLASSÉ DE LA MOTTE ORIENTATIONS ET ACTIONS + GUIDE PRATIQUE

OCTOBRE 2020



FANNY CASSANI
PAYSAGISTE-CONCEPTEUR HES-SO
GENEUILLE (25)

CHLOÉ VICHARD
PAYSAGISTE-CONCEPTEUR DPLG
CHÂTILLON-SUR-LISON (25)

MICHEL ET PASCAL GUINCHARD
BUREAU ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT
VILLARS-SAINT-GEORGES (25)

ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION POUR LE SITE CLASSÉ DE LA MOTTE ORIENTATIONS ET ACTIONS + GUIDE PRATIQUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

UNE ORIENTATION GÉNÉRALE ET SIX ORIENTATIONS THÉMATIQUES
UN DOCUMENT DE GESTION ? POUR QUI ? QUELLE PORTÉE JURIDIQUE ?

PREMIÈRE PARTIE : ENJEUX & ORIENTATIONS

A - LES LIMITES DU SITE

AU NORD, DES LISIÈRES DE TRANSITION
À L'OUEST, DES CLÔTURES HOMOGÈNES
AU SUD, DES HAIES CHAMPÊTRES

3

B – LES ACCÈS AU SITE

LES CHEMINS DE DÉFRUITEMENT
LES CHEMINS DE PROMENADE
LES PISTES FORESTIÈRES
LES SENTIERS QUI MONTENT DEPUIS LA VILLE

7

C - VERGERS, VIGNES ET POTAGERS

LE VERGER TÉMOIN
LE PASTORALISME
L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

16

D - AGRICULTURE ET PRÉS DE FAUCHE

LES PRÉS ET PRAIRIES
LES PRÉS BOIS DE MI-PENTE

24

E - FORÊTS ET BOISEMENTS

UN PLAN DE GESTION FORESTIER POUR LE SITE
LES ILOTS DE SÉNESCENCE

29

F - ESPACES PUBLICS

LE PARKING, CHEMIN DE CROIX ET BELVÉDÈRE
LES ABORDS DU CIMETIÈRE JUIF
LA FERME PÉDAGOGIQUE DES HABERGES

FANNY CASSANI

PAYSAGISTE-CONCEPTEUR HES-SO
GENEUILLE (25)

CHLOÉ VICHARD

PAYSAGISTE-CONCEPTEUR DPLG
CHÂTILLON-SUR-LISON (25)

MICHEL ET PASCAL GUINCHARD
BUREAU ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT
VILLARS-SAINT-GEORGES (25)

G - SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE

UNE CHARTE GRAPHIQUE
LE POSITIONNEMENT DES PANNEAUX

33

H - PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

LES CABANES DE JARDIN
IMPLUVIUM ET RÉCUPÉRATION D'EAU
LES PORTAILS ET PORTILLONS D'ACCÈS
LE MOBILIER À INSTALLER

INTRODUCTION

UN DOCUMENT DE GESTION : POURQUOI ? POUR QUI ? QUELLE PORTÉE JURIDIQUE ?

Ce document de gestion a fait l'objet de différents échanges avec les acteurs du territoire organisés autour d'ateliers thématiques. Ces échanges ont permis de partager les enjeux de gestion sur le territoire vécu.

C'est un outil destiné à traduire les conséquences, sur le territoire du site de la Motte à Vesoul, des diverses protections réglementaires et inventaires d'alerte : **ce document est destiné à tous les propriétaires, gestionnaires et élus du site, résidents, viticulteurs, agriculteurs, forestiers, associations, aménageurs...**

Il a pour vocation d'accompagner les pétitionnaires publics et privés dans l'élaboration de leur dossier de demande d'autorisation d'aménagements ou de travaux sur le site classé.

Ce document n'est pas un règlement ; il sert à assurer la continuité et la lisibilité des décisions prises au titre des différentes protections ci-dessous présentées. Ces orientations et recommandations s'entendent sous réserve du respect des autres réglementations en vigueur au titre de l'urbanisme, défrichement, eau, ...

Il dresse un état des lieux et définit les objectifs, orientations de gestion, mesures et modalités de mise en œuvre pour la conservation du patrimoine naturel et paysager.

Les fiches-actions sont issues d'un travail collectif.

Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre est proposé mais pourra évoluer selon le contexte.

La mise en œuvre et l'animation du document sera portée par l'État et les différents partenaires impliqués dans la gestion du site.

Ces protections et inventaires ont pour objectif de conserver les qualités paysagères et écologiques exceptionnelles du territoire.
Il a pour objectif principal de rendre **lisibles les conséquences des protections réglementaires, qui parfois géographiquement se superposent.**

Le dossier se compose de plusieurs documents :

- le document de gestion : enjeux et orientation des fiches-actions
- l'atlas cartographique : le plan d'aménagement à 5 ans + le plan d'aménagement à 30 ans + le plan de gestion des espaces et organisation du parcellaire.

UNE ORIENTATION GÉNÉRALE

Le Motte est un site classé et nécessite, à ce titre, la **mise en place d'un véritable plan de gestion**. Ce plan a pour objectif d'établir les actions prioritaires à mettre en œuvre pour garantir la pérennité de ses qualités patrimoniales.

Le diagnostic a permis de montrer que le site était, à certains endroits, laissé à l'abandon. Plusieurs thématiques ou particularités méritent une attention particulière et surtout des aménagements encadrés pour retrouver une dynamique écologique, paysagère et sociale.

Tout d'abord, il faut considérer que le projet de gestion doit prendre en compte l'idée que la Motte constitue **une ascension entre l'espace urbain et l'espace naturel en passant par une transition jardinée et productive** (référence bibliographique « *Pétrarque et l'Ascension du Mont Ventoux* »). Cette ascension est à la fois contemplative, réflexive, pédagogique et historique, la gestion du site prenant en compte ces 4 aspects.

En parallèle, le site de la Motte doit être aménagé avant tout comme un **espace agricole et naturel**, volonté des propriétaires et vision des habitants (cf réunion de lancement).

La Motte, le cœur de la ville, le poumon naturel et jardiné. Valorisation positive dans la tête des vésuliens.

HUIT ORIENTATIONS THÉMATIQUES

Découlent de cette orientation générale **huit orientations thématiques** qui permettent de mettre en œuvre les principes d'aménagements décrits plus haut. La volonté n'étant pas de proposer une multitude d'actions mais bien de cibler celles qui seront les plus efficaces pour créer une dynamique inverse, de redonner au lieu toute sa beauté et de préserver ses qualités et ses particularités.

Nous en avons dénombré plusieurs, non exhaustives :

- Des limites : limites du site avec l'espace urbain, murs et murets, clôtures des jardins et des vergers...
- Des accès, chemins et sentiers qui le traversent : chemins de défruitements, sentiers qui mènent dans le centre ancien, voies automobiles et stationnements, accès, etc.
- Des vergers, vignes et jardins, en prenant en compte leur état et leur qualité ;
- De la forêt, des espaces agricoles (prés et prairies) et des chemins d'exploitation attenants ;
- Des espaces publics, des bâtiments patrimoniaux qui les animent : la chapelle et ses espaces attenants, les cimetières, la ferme des Haberges ;
- Du mobilier et de la signalétique pédagogique : les bancs, poubelles, panneaux pédagogiques et directionnels, etc. ;

Certaines thématiques abordent la question écologique par le biais des refuges pour la biodiversité : îlots de sénescence et espaces sauvages (mise en défend) dans la forêt, prairie sommitale avec pâturage extensif et affleurements rocheux sur le haut de la Motte, résurgences humides et sources sur les pentes, lisières étagées entretenues composées avec ourlet herbacé et strate arbustive.

Le plan de gestion ne vise pas à retrouver l'état originel d'un site agricole et productif en bordure de Ville mais de maintenir un équilibre entre une agriculture de loisir, des milieux écologiques de grande valeur et des espaces publics qualitatifs.

PLAN DU SITE À 5 ANS



Extraction des arbres de défrichement, continuité à créer

voie piétonne hors site classé

voie piétonne dans le site classé

voie piétonne

voie piétonne technique

voie piétonne paysagistique



Arbres à intégrer

Hydrologie

Parcours de l'eau

Sauve

Stabilisation d'écoulement

Stabilisation érosion

Zone partagée en site de site aménagement partiel



Parcours piétonne dans le site classé

voie piétonne hors site classé

voie piétonne

voie piétonne technique

voie piétonne paysagistique



Arbres à intégrer

Hydrologie

Parcours de l'eau

Sauve

Stabilisation d'écoulement

Stabilisation érosion

Zone partagée en site de site aménagement partiel



Arbres à intégrer

Hydrologie

Parcours de l'eau

Sauve

Stabilisation d'écoulement

Stabilisation érosion

Zone partagée en site de site aménagement partiel



Parcours piétonne dans le site classé

voie piétonne hors site classé

voie piétonne

voie piétonne technique

voie piétonne paysagistique

Zone partagée en site de site aménagement partiel



Parcours piétonne dans le site classé

voie piétonne hors site classé

voie piétonne

voie piétonne technique

voie piétonne paysagistique

Zone partagée en site de site aménagement partiel

Orientations de gestion

Phase 1 : objectifs des 5 premières années

9 octobre 2020

1

PLAN DU SITE À 30 ANS



PLAN DE GESTION ET PARCELLAIRE



Results: microsatellites

Patiente : la toute sacerdotale,
jette son dévolu, n'a pas force

Pratique de feuille

Au Sud, près des plaines et
des vallées, une végétation de
boissons, vignes et jardins

Finalizers, members of *verger* but *not* *forever*.

de nouveaux moyens de survie.

 Au Mood, gestion forestière de prochaine génération en débuts d'exploitation

Fraktionen durch Brüder (regelmäßiger, stetiger, unregelmäßiger, ...)

Answers to reader's questions

Gaster spiculiferae HOE : kijpe
vijge soort roestvaren.

Attachments & References

Collezione di architettura, 2013

Hayes et bouquets mésophiles

Largo contra los planteos invasivos
que resultan invasores: estos han de

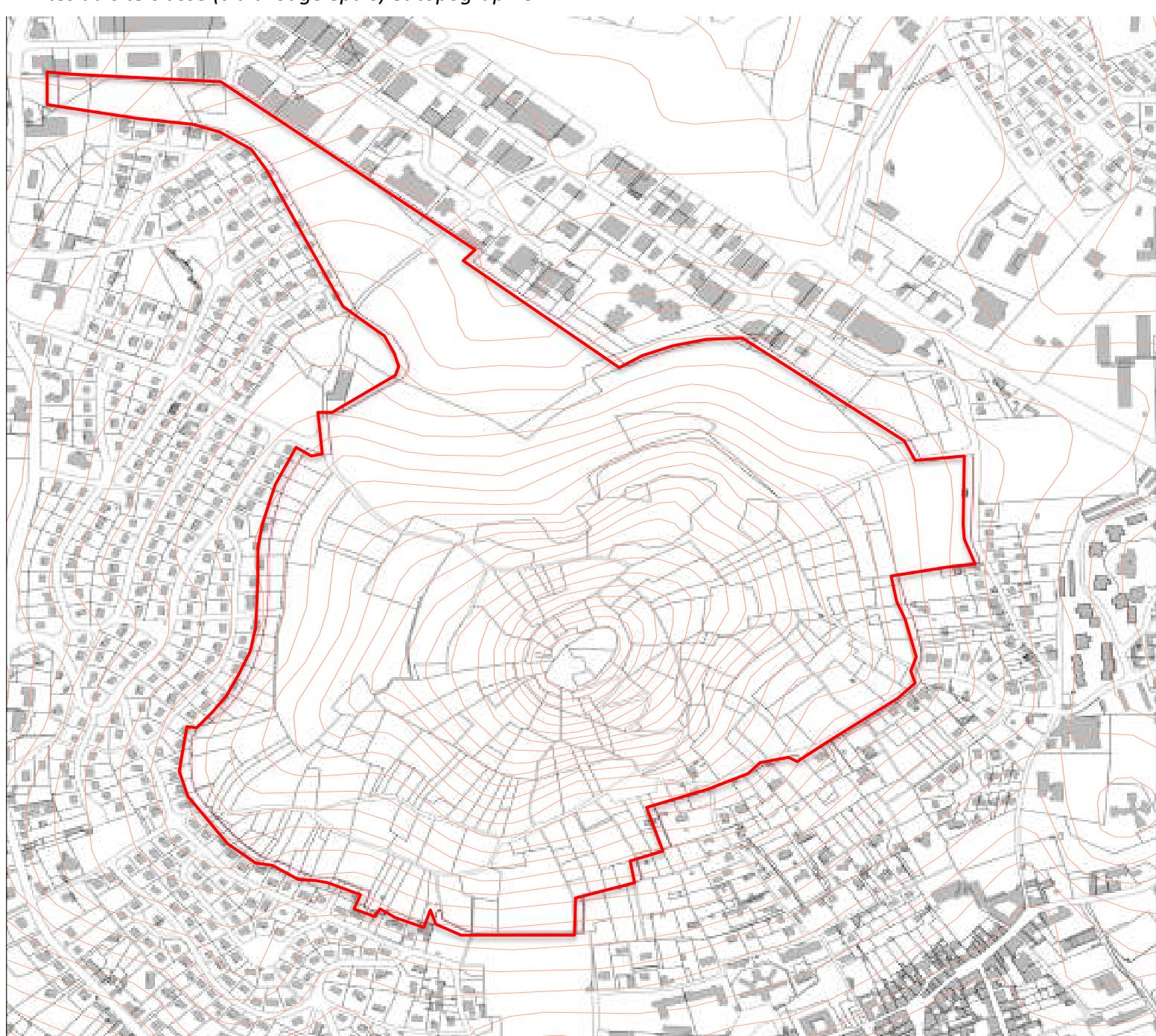


Etat des lieux (à l'Est)



Orientations

Limites du site classé (trait rouge épais) et topographie



A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

Constat / État des lieux

La délimitation « réglementaire » du site ne se lit que par défaut. L'absence d'urbanisation est notamment le marqueur principal, les constructions et leur jardin venant contre la limite « réglementaire » à plusieurs endroits. L'environnement urbain ne signale pas davantage la présence d'un site exceptionnel à proximité.

De fait, plusieurs aménagements paysagers peuvent être envisagés pour améliorer la lisibilité de la Motte dans toute sa surface et permettre aux habitants de la connaître, de se l'approprier et de la respecter.

Le premier des ces aménagements peut se faire sur les limites du site qui sont aujourd'hui mal ou pas traitées : barrière bois à connotation très routière, lisières forestières brutales et trop franches, clôtures privatives disparates, arrières de bâtiments industriels, stockages disgracieux, etc. La motte constitue pourtant un élément fort dans l'identité des paysages vésuliens.

Projet à mettre en œuvre

La Motte, située au cœur de l'agglomération vésulienne, doit irriguer la ville par ses motifs paysagers de façon à ce que le végétal pénètre et se décline au travers de tous les quartiers urbains.

A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

LIMITES	Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier		Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation (Préfectorale ou ministérielle)	Fiche n°
	A Création de lisières forestières étagées	fort	Suivre les recommandations d'aménagement et de gestion pour respecter la faune et la flore sauvage Les lisières étagées figurent dans le plan d'aménagement général			X	1
	G Entretien des lisières forestières	faible	Gérer les ourlets successifs en respectant : - les particularités attachées à chaque strate végétale ; - la fréquence de fauche de l'ourlet herbacé ; - la date d'intervention, en dehors des périodes de nidification ; - la taille maximale des bois à maintenir dans le cordon de buissons du 2ème rideaux		X		2
	A Plantation et entretien de haies champêtres	faible	Planter des haies champêtres en respectant les prescriptions indiquées sur le plan et les essences référencées dans la fiche correspondante		X		3
	A Arrachage des haies champêtres	fort	Tout arrachage de haies est proscrit			X	
	A Installation de clôtures homogènes	fort	Recourir aux modèles transmis dans la fiche correspondante et planter éventuellement les pieds de clôtures			X (préfectorale)	4
	G Remplacement de clôtures existantes	faible	Pas de formalité si remplacement d'une clôture existante par un modèle figurant dans le plan de gestion		X		
	G Création de portillons permettant le passage du bétail entre les parcelles	faible	Aucune formalité n'est nécessaire si les modèles utilisés sont ceux prévus dans la fiche correspondante		X		5

Coût de l'action : non chiffrée

Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

A . LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

Aménagement à terme

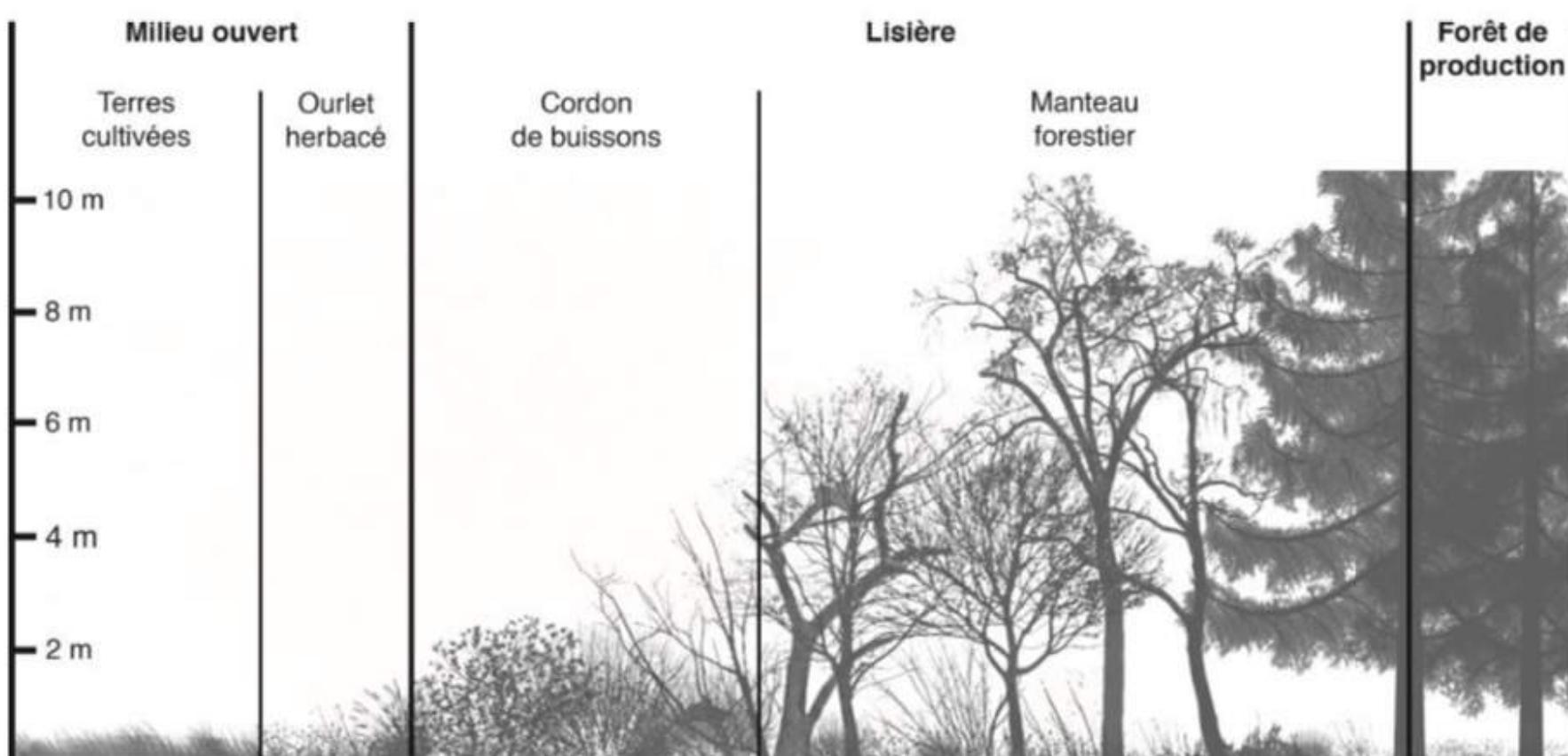
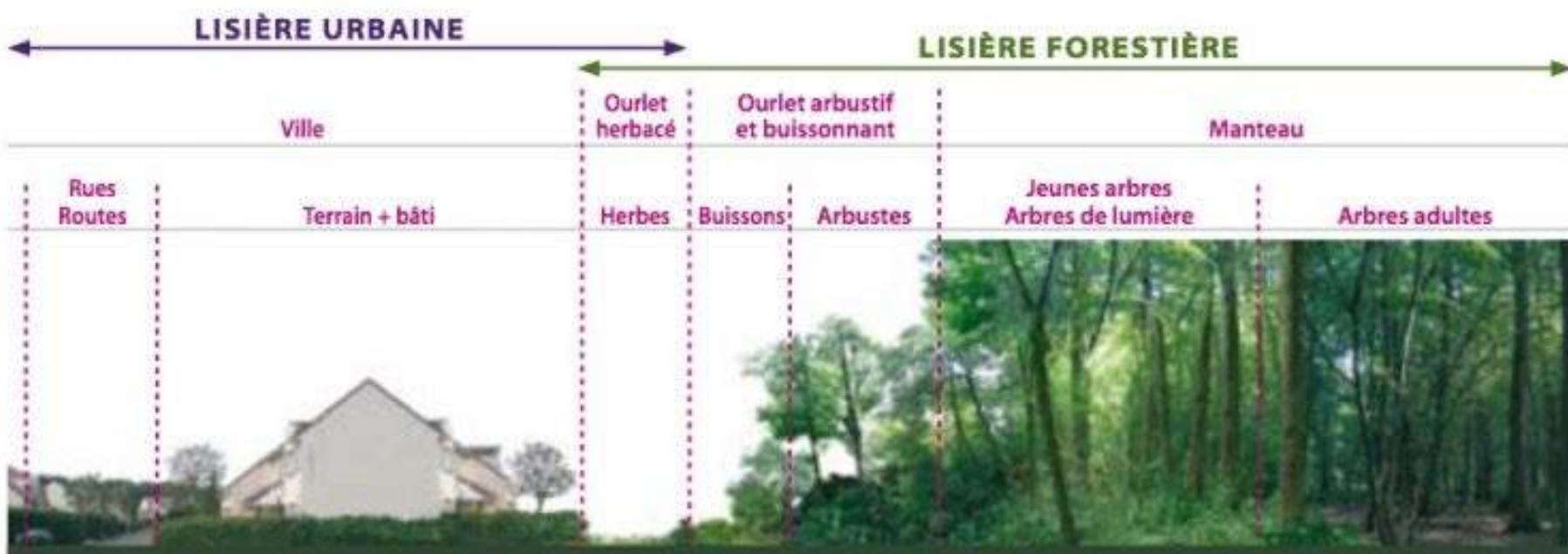


FICHE n°A.1 : CRÉATION DE LISIÈRES FORESTIÈRES ÉTAGÉES

Côté zone d'activité, travailler sur des lisières moins frontales en permettant une transition douce entre la forêt et les parcelles agricoles, entre les parcelles agricoles et les espaces urbains, entre les chemins et la forêt.

En périphérie du site, proposer une palette végétale forestière pour accompagner la zone d'activité et les infrastructures routières attenantes : bosquets d'arbres dans les espaces résiduels, haies champêtres entre les parcelles industrielles et les prairies, alignements d'arbres le long de la RN 19.

Sur les lisières boisées, retrouver un étagement de la végétation, en respectant les différentes strates et en appliquant une gestion adaptée : herbes, buissons, arbustes, jeunes arbres, arbres adultes.



Structure type d'une lisière étagée. Source: Björn Fuhrer ZHAW

Coût de l'action : non chiffrée

Acteurs concernés : propriétaires, AFP, agriculteurs

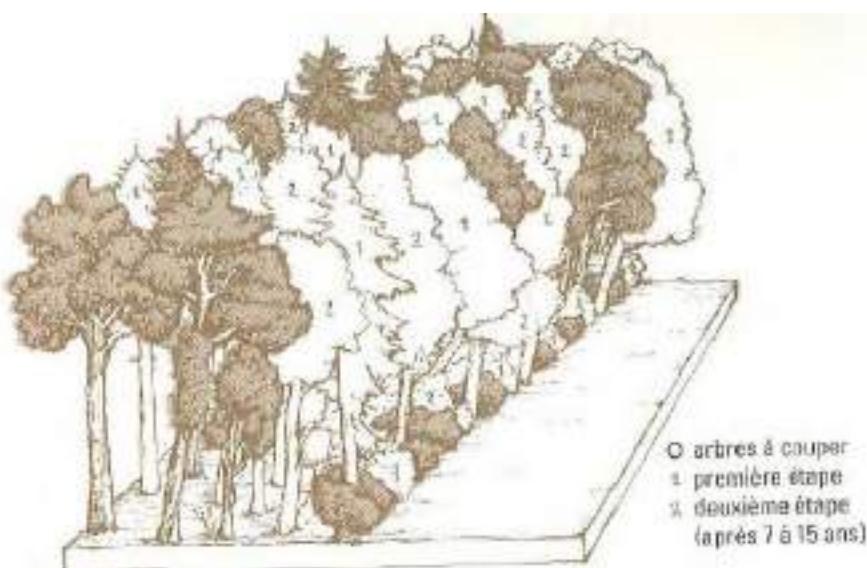
A . LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

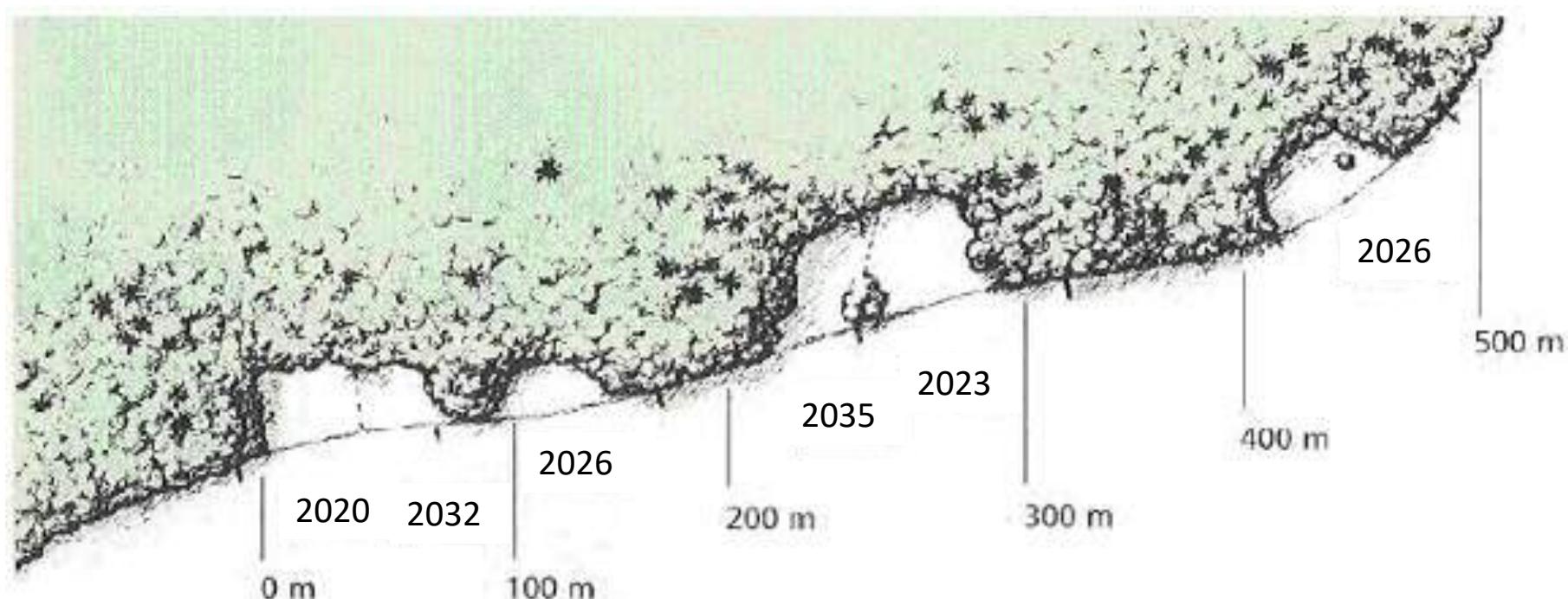
FICHE n°A.2 : ENTRETIEN DES LISIÈRES FORESTIÈRES

Une lisière forestière est composée de 3 zones principales :

1. **L'ourlet herbacé** : bande de prairie d'une largeur de 5 à 10 mètres exploitée extensivement et composée d'herbes et de graminées, servant de zone tampon entre le milieu ouvert et la ceinture buissonnante.
2. **La ceinture buissonnante** : buissons à fleurs, fruits et/ou épines (1 à 6 mètres) et petits arbres (6 à 20 mètres de haut) occupant idéalement une largeur de 5 à 10 mètres.
3. **Le manteau forestier** : bande boisée faisant la transition entre la ceinture buissonnante et le massif forestier, constitué par de petits et grands arbres (6 à 30 mètres de haut).

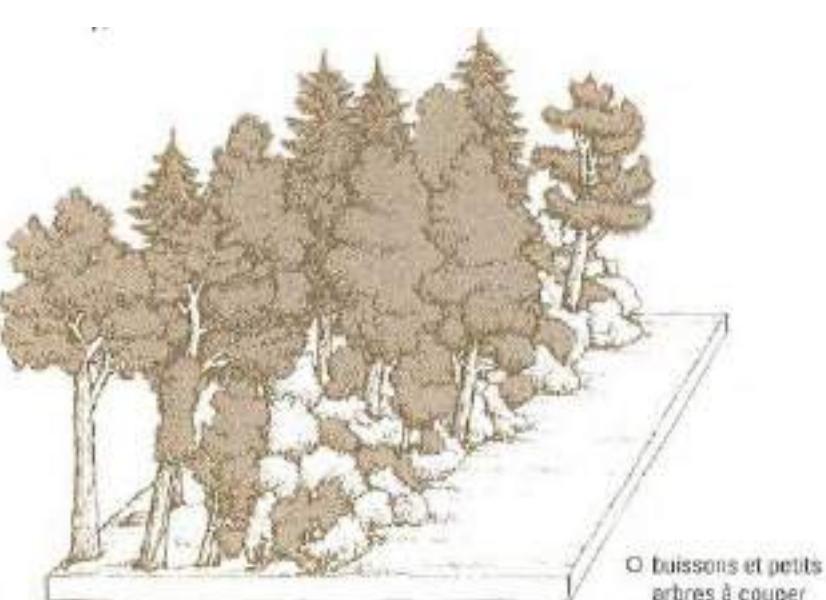


Structuration progressive (Zaric et al., 2002)



Les trouées se font en alternant les époques et endroits d'intervention.

2020 = Année de l'intervention



Recépage sélectif (Zaric et al., 2002)

1. Intervention initiale sur les arbres

Dans une lisière verticale, il sera nécessaire **d'enlever les grands arbres d'ombre** (frênes, épicéas, sapins), de maintenir et dégager les arbres de lumières (chênes, érables notamment) et les buissons existants afin d'élargir la largeur potentielle de la lisière vers l'intérieur de la forêt. Ces opérations doivent être effectuées en plusieurs étapes afin de protéger le massif forestier des coups de vent et de permettre aux arbres restant en lisière de se solidifier.

2. Mesures d'entretien

Ne recéper au pied que les essences de buissons et de jeunes arbres à croissance rapide, pour ramener de la lumière à l'intérieur de la lisière et favoriser les espaces à croissance plus lente. La fréquence d'intervention est de 5 ans (girobroyage).

3. Ourlet herbacé

Faucher la bande herbeuse au moins une fois tous les 3 ans, en alternance par tronçon (50% chaque année par exemple). Faucher au plus tôt, dès mi-juin, mais idéalement en fin d'été. Un pâturage extensif peut remplacer la fauche.

Les interventions doivent avoir lieu en dehors de la période qui va de la mi-mars et la mi-août (périodes de végétation, de nidification et de mise bas). Par ailleurs, les arbres-habitat (arbres à cavités, vieux arbres, etc.) et les arbres morts doivent être laissés en place.

A . LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

FICHE n°A.3 : PLANTATION ET ENTRETIEN DES HAIES CHAMPÊTRES

La gestion de la haie nécessite à *minima* une taille de formation l'hiver suivant la plantation, pour former les cépées et éviter que sa base ne se dégarnisse.

Il importe d'effectuer les travaux de taille des haies en dehors de la période de reproduction, soit entre mi-juillet et fin mars. Cela a pour but d'éviter le dérangement des oiseaux reproducteurs en cours de nidification et également d'éviter de détruire des nids ainsi que les œufs ou les jeunes qu'ils contiennent.

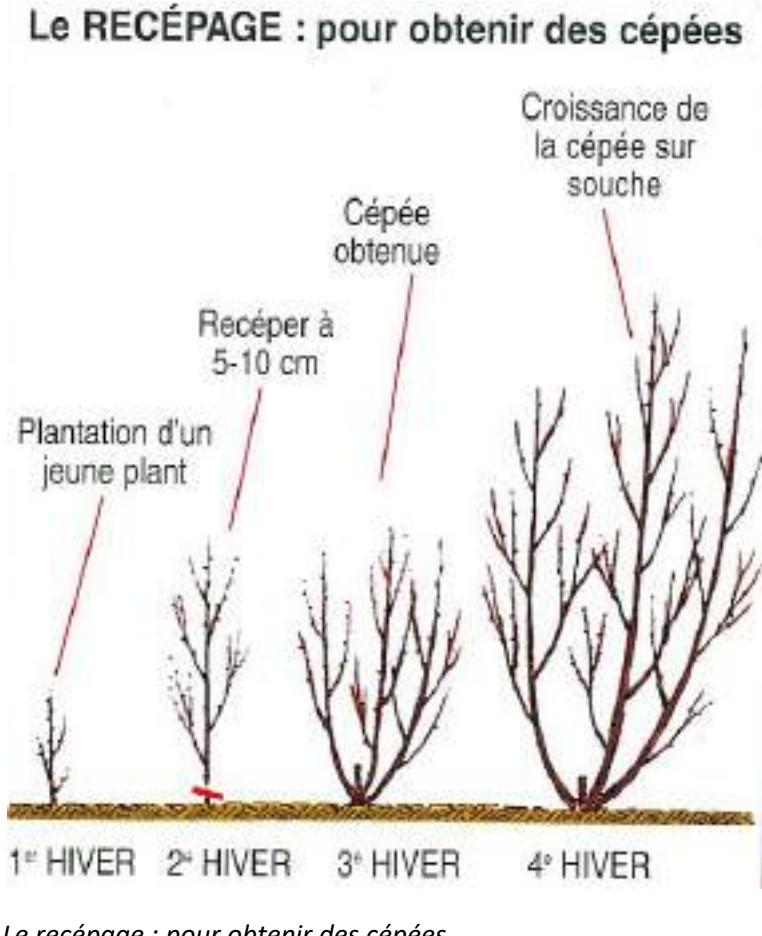
La taille de formation des arbustes et arbres à conduire en cépées

Le recépage consiste à couper le tronc à moins de 15 cm du sol en automne – hiver, soit pour former des cépées assurant le garnissage intercalaire dans le brise vent, soit pour faire repartir bien droit un arbre tordu ou souffreteux. Il est préférable d'effectuer cette opération dans l'hiver qui suit la plantation des arbustes et des arbres à mener en taillis (arbres de taille moyenne) pour obtenir une haie dense comportant toutes les strates souhaitées. Elle n'est pas nécessaire pour les haies sur sols hydromorphes ;

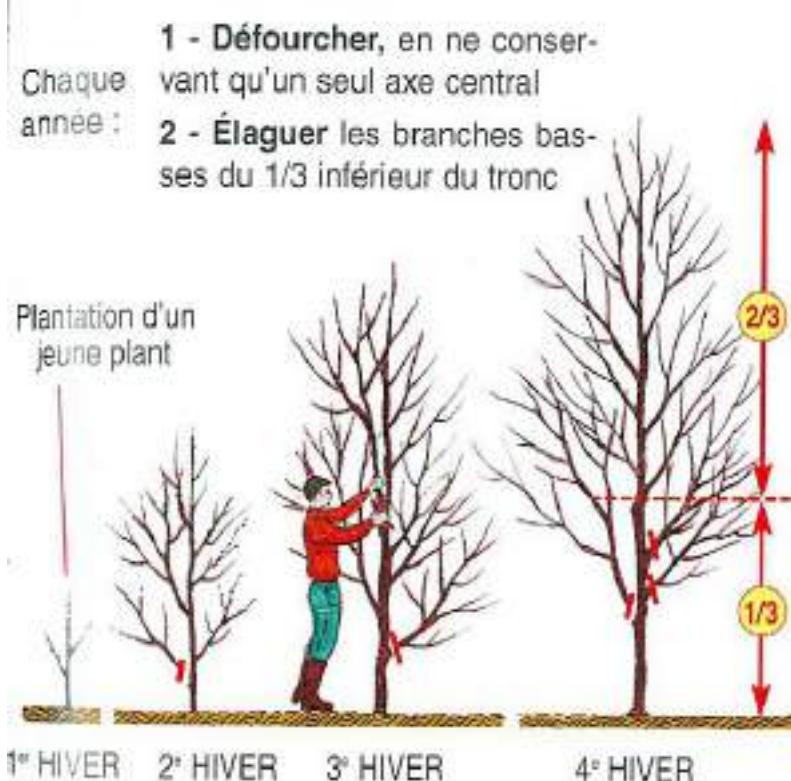
La taille de formation des arbres de haut-jet

Une taille de formation (défourchage et élagage léger, cf. schéma ci-contre) permet d'obtenir des troncs bien droits pour les arbres de haut-jet. Cette taille n'est cependant pas indispensable, elle permet surtout d'obtenir de beaux arbres exploitables dans leur maturité et un meilleur effet brise-vent pour les haies du type brise-vent.

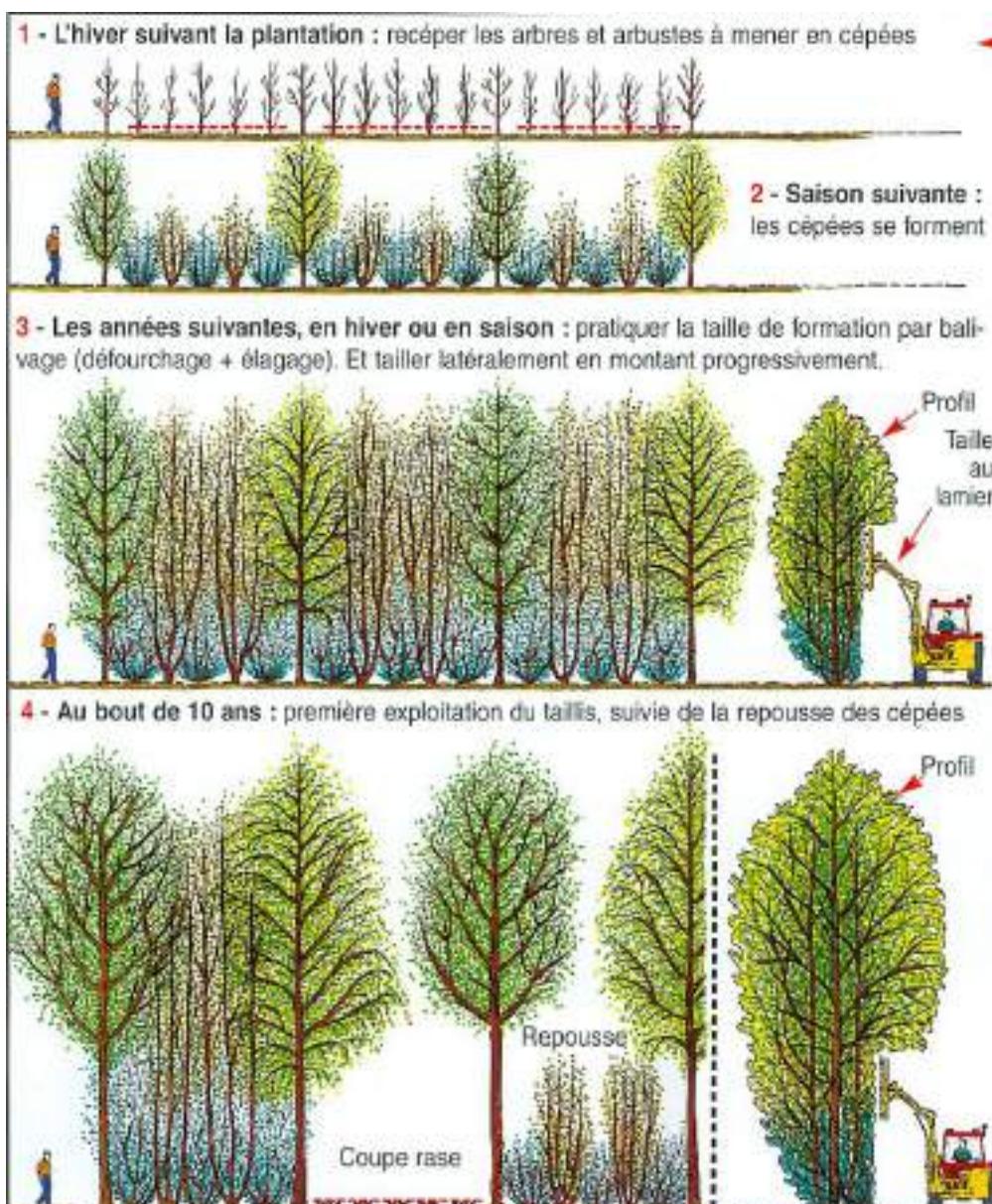
La taille latérale de la haie brise-vent (cf. schéma page suivante) permet de lui conserver sa faible épaisseur, mais demande un travail relativement important. Dans le cas de la bande boisée, cette taille n'est pas indispensable ou peut être réalisée de façon plus légère et plus espacée dans le temps.



Le recépage : pour obtenir des cépées



Le balivage : « Défourchage » + « Élagage »



Coût de l'action : non chiffrée

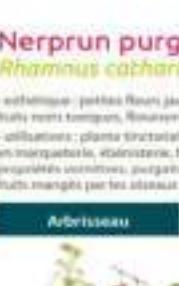
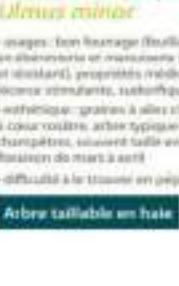
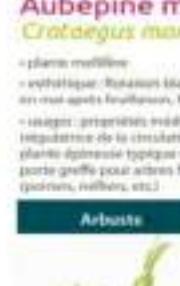
Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE



Liste des essences utilisables dans les haies (palette végétale non exhaustive)

 <p>Camerisier à balai <i>Lonicera xylosteum</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: feuilles blanches de chêne feuilles d'automne, fruits rouge, floraison de juillet à aoûtutilisation: utilité pour réaliser des haies, propriétés médicinales (épicerie, tonique, antirhumatisants), fruits mangés par les animaux <p>Arbuste</p>	 <p>Prunellier <i>Prunus spinosa</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: plantes déforestées (épines) à racines blanches performantes en arbre avec feuilles, fruits blancsusage: fruits (prunellier) comestibles après un coup de gel, propriétés médicinales, baie bleue et fleur utilisée en parfumerie, tonique, etc. <p>Arbuste</p>	
 <p>Nerprun purgatif <i>Rhamnus cathartica</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: parties fleurs jaune, fleurs roses, fleurs de mai à juilletutilisation: plante structurelle, baie utilisée en médecine, étonnante, toxique, propriétés vermifuges, purgatives, fruits mangés par les animaux <p>Arbuste</p>	 <p>Cerisier de Sainte-Lucie <i>Prunus mahaleb</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: fleurs blanches parfumées, feuille brillante, baies rouges très comestibles, floraison en juillet à la finusage: très bon combustible, porte-graine d'arbres fruitiers <p>Arbre taillable en haie</p>	 <p>Framboisier <i>Rubus idaeus</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: parties fleurs blanches de mai à juillet, fruits roses, plante facilement apprivoiséeusage: fleurs roses en rosier, fruits comestibles séparés, feuilles et jeunes pousses à propriétés médicinales (antirhumatisants, toniques), utilisées en dégustationfruits mangés par les animaux <p>Arbuste</p>
 <p>Groseiller rouge <i>Ribes rubrum</i></p> <ul style="list-style-type: none">plante médicinalesesthétique: groupes de petites fleurs, fruits rouge vif, floraison d'avril à maiusage: fruits roses, comestibles sous ou cuits en confitures, miels, amandines médicinales <p>Arbuste</p>	 <p>Rosier des chiens <i>Rosa canina</i></p> <ul style="list-style-type: none">arbuste et peu sensible aux maladies, remplace les roses horticolesesthétique: fleurs roses pâles de mai à juillet, grandes et parfumées, paires paupières, fruits rosesusage: fruits riches en vitamine C, comestibles surtout après une période de gel, pour les confitures ou être sauvés en récolte de saison hivernale <p>Arbuste</p>	 <p>Sureau noir <i>Sambucus nigra</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: fleurs blanches abondantes et parfumées de juin à juillet, fruits roses en grappes, croissance rapide, taille aisée, idéal pour couvrir une haieusage: fleurs et fruits comestibles dans fabrication de jusages, jus, confitures, remèdes à usage médical utilisés pour la fabrication de pâtes, fruits appréciés des animaux <p>Arbuste</p>
 <p>Orme champêtre <i>Ostrya carpinifolia</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: feuillage (feuilles), feuilles rougeâtres ou marronées très élégantes et élancées, propriétés médicinalesesthétique: feuilles vertes, feuilles d'automne, chêneesthétique: graine à ailes circulaires jaunes à cœur noirâtre, arbre typique des haies champêtres, souvent taillé en hiver, feuilles de mai à juilletdifficulté à le trouver en pépinière <p>Arbre taillable en haie</p>	 <p>Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: grandes feuilles en cœur d'espèce indéfinissable, fleurs blanches en grappes de mai à juillet, fruits roses rougeâtresusage: feuilles vertes, fleurs, notamment utilisées en culture, vertes, propriétés médicinales attractives <p>Arbuste</p>	 <p>Viorne obier <i>Viburnum opulus</i></p> <ul style="list-style-type: none">usage: fruits appréciés des animaux, non comestibles pour les humains, propriétés médicinales (antiseptiques, astringentes, etc.)esthétique: feuilles d'automne de couleur rougeâtre au printemps et à l'automne, fleurs blanches en grappes de mai à juillet, fruits rouge et blanc <p>Arbuste</p>
 <p>Érable champêtre <i>Acer campestre</i></p> <ul style="list-style-type: none">plante très médicinalesesthétique: un tailler très bien en toutes formes, feuilles rougeâtres à l'automne, floraison d'août à mai <p>Arbre taillable en haie</p>	 <p>Charme / Charmille <i>Carpinus betulus</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: tailler en haie, la plante conserve une bonne partie de ses feuilles en hiver et hiver, ne perd pas ses feuillesesthétique: floraison d'août à mai <p>Arbre taillable en haie</p>	 <p>Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i></p> <ul style="list-style-type: none">plante médicinalesesthétique: feuilles rougeâtres (particulièrement en hiver), fleurs blanches en grappe de mai à juilletusage: propriétés médicinales des fruits, toniquese bouturer très facilement pour multiplication par greffage <p>Arbuste</p>
 <p>Noisetier / Coudrier <i>Corylus avellana</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: feuilles vertesesthétique: floraison pâle (jaune) à mai, chatons de fleurs roses jaunesesthétique: fruits simples aux usages variés: verticaux, noisettes, baumes, châtaignes <p>Arbuste</p>	 <p>Aubépine monogyne <i>Crataegus monogyna</i></p> <ul style="list-style-type: none">plante médicinalesesthétique: fleurs blanches abondantes aux rosiers feuillages, fleurs rosesusage: propriétés médicinales (épicerie, floraison de la circulation et systèmes, plante épicea typique des forêts différentes, porte greffe pour autres plantes: quinines, mieliers, etc.) <p>Arbuste</p>	 <p>Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: décentrante, ramure verte, fleurs blanches d'août à mai, fruits roses à graine rouge en automneusage: fruits non comestibles, floraison, le feu brûle le feuillage des déchets <p>Arbuste</p>
 <p>Bourdaine <i>Frangula officinalis</i></p> <ul style="list-style-type: none">plante médicinalesesthétique: fleurs blanches mais feuilles brillantes, fruits rouge (non comestibles)usage: plante hémisphérique rougeâtre ou verte (fleurs) <p>Arbuste</p>	 <p>Frêne commun <i>Fraxinus excelsior</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: fleurs blanches de mai à juillet, feuilles vertes brillantes, la feuille de mai n'est pas brillante, floraison en juilletusage: floraison très propres, médicinales (épicerie, expectorante, antiseptique), très bon combustible, meilleure floraison pour les aliments <p>Arbre taillable en haie</p>	 <p>Lierre <i>Hedera helix</i></p> <ul style="list-style-type: none">esthétique: fleurs jaunes de septembre à octobre, plante d'intérieur ou d'extérieure (épicerie pétillante), ses feuilles sont courtes etusage: plante grimpante très persistante et très résistante aux arrières sales, baies grises des oiseaux et baies, non comestibles pour l'humain, pour refuge et de protection contre le froid pour la partie basse <p>Liane</p>

FICHE N°A.3 : PLANTATION ET ENTRETIEN DES HAIES CHAMPÊTRES

Conserver et entretenir les haies champêtres situées en limite de vergers et en replanter si nécessaire en veillant à les maintenir suffisamment basses, notamment quand elles sont situées au sud, pour ne pas apporter de l'ombre sur les arbres et permettre une bonne fructification des fruitiers.

Coût de l'action : ganivelles 40 €/ml posée (1 m 50 de haut)

Acteurs concernés : propriétaires fonciers

A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE

EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE



FICHE n°A.4 : INSTALLATION DE CLÔTURES HOMOGÈNES

Rappel de la problématique

La grande majorité des parcelles de la couronne de vergers - vignes - jardins potagers appartient à des particuliers. Si le plan de gestion oriente cette couronne vers une relative unité paysagère, le parcellaire n'en est pas moins fragmenté. L'ensemble des parcelles de vergers et jardins est clôturé aujourd'hui afin d'éviter les prélèvements de fruits et la déambulation sur les terrains.

Les clôtures et les portails du site classé sont disparates, parfois en mauvais état, souvent en grillage sur des poteaux métalliques.

Cette action répond à l'objectif d'harmonisation des matériaux et des équipements (mobilier, signalétique, revêtements, garde-corps, clôtures...), ainsi qu'à la volonté d'affirmer les caractères rural et naturel du site, et de retrouver des typologies simples.

Les nouvelles clôtures

Elles devront être à claire-voie, en lattis non jointif sur poteaux en bois imputrescibles (robinier, châtaigner ou acacias), ou en lames de bois verticales (chêne hors aubier). La ganivelle peut être une référence pour ces clôtures.

La clôture pourra être doublée d'une haie arbustive entretenue.

Le fascinage de saule vivant pourrait aussi être préconisé, mais nécessiterait un atelier participatif pour apprendre à le tresser. Les périodes de plantation se font entre décembre et mars. Il sera indispensable de maintenir un arrosage continu l'année qui suit la plantation et une taille régulière. A installer dans les terres plutôt humides.

La hauteur devra être comprise entre 150 et 180 cm maximum.

Lieux

Partout où le site jouxte des propriétés privées individuelles.

Références produits et mode de pose

Ganivelle non jointive en châtaigner :

<https://www.piquets-couardais.com/ganivelles>

<https://www.cloturechataignierfrance.fr/cloture/ganivelles>

Osier vivant :

<http://exploitation-horti-fayl-billot.wifeo.com/nos-productions.php>

Priorité/calendrier

Permanent - à chaque réfection ou installation de clôtures sur les limites concernées.

NB : cette fiche concerne uniquement les clôtures permanentes et fixes.

Coût de l'action : ganivelles 40 €/ml posée (1 m 50 de haut)

Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE



FICHE n°A.4 : INSTALLATION DE CLÔTURES HOMOGÈNES

Ci-dessous sont présentées des modèles de clôtures utilisables : de gauche à droite, lame bois à claire-voie, non plantées et habillées de grimpantes, ganivelles ou saule tressé.

Le recours à ces modèles (ou des modèles similaires) permettra d'homogénéiser les limites sur le site.

Des exemples de clôtures possibles



A. LES LIMITES DU SITE

IRRIGUER LA VILLE AVEC EN UTILISANT LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES DE LA MOTTE

FICHE n°A.5 : CRÉATION DE PORTILLONS (OU REMPLACEMENT DE CEUX EXISTANTS) POUR SE DÉPLACER D'UNE PARCELLE À L'AUTRE

Les portails et portillons devront être en bois (châtaignier, mélèze ou robinier) sur l'ensemble du site. Le portail ne devra pas trop se différencier de la clôture voisine, de façon à ce qu'il y ait une homogénéité dans le traitement des limites parcellaires privatives : hauteur, matériaux et assemblage des matériaux (procédé constructif).

L'assemblage des bois se fera avec des lames ajourées, en utilisant du bois non peint.

Chaque portail ou portillon installé ou remplacé devra donc reprendre ce genre de modèle.

Des modèles de portail à utiliser



B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE



Accès à la rue de la Motte : partie Est autorisée, partie Ouest restreinte au Services techniques



Accès au site de la Motte depuis le cimetière juif (fiche F16)



Accès au site de la Motte depuis la ferme des Haberges : aménagement d'un petit parking et accès restreint aux services techniques et forestiers

Constat / État des lieux

L'accès principal et le plus lisible est celui qui se situe du côté de la vieille ville par la rue de la Motte. Cet accès routier est étroit et peu confortable ; de plus, il emmène les voitures dans l'emprise du site classé.

Les autres accès sont peu signalés, mal mis en valeur et parfois coupés.

De la même façon, de nombreux chemins existent sur le site de la Motte, mais qui sont pour partie coupés, privatisés, délaissés ou embroussaillés.

Projet à mettre en œuvre

Trois autres accès peuvent être retravaillés, de façon à permettre un accès au site pour tous les riverains et une relation plus harmonieuse site classé / ville :

- un second par le cimetière juif, à l'Est, en lien avec les Lycées (Belin et agrocampus) et les centres de formation ;
- un troisième par la ferme des Haberges, au Nord, réservé aux riverains habitants les lotissements ou aux salariés des bâtiments d'activité ;
- Un dernier par la rue des Lucottes, à l'Ouest, destiné là-aussi aux riverains ou aux lycéens des Haberges.

Il est nécessaire de retrouver les chemins de défruitemment pour que le site puisse à nouveau être entretenu, notamment au niveau des vergers et des boisements.

En parallèle, les chemins de promenade piétonne méritent d'être complétés et reconnectés les uns avec les autres pour être plus accessibles et davantage attractifs.

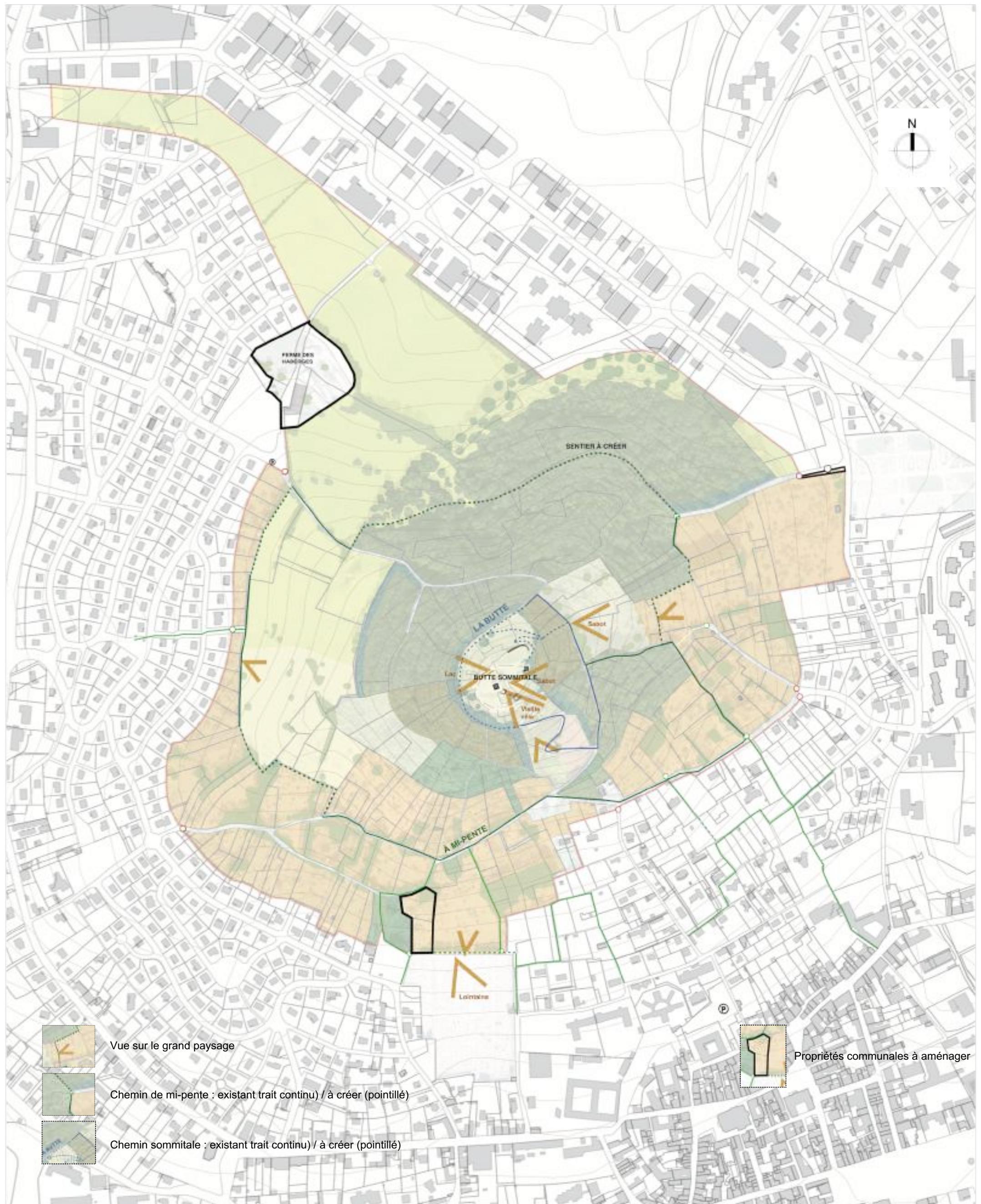
La liberté de circulation, la fluidité des déplacements, la facilité d'accès au site sont autant d'améliorations possibles qui redonneront à la Motte sa position centrale et structurante pour la ville de Vesoul.

B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS

CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE

ACCÈS	Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier		Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
	A Création de chemins de défruitements	forte	Travailler avec les propriétaires pour engager une réflexion collective permettant de faire de l'acquisition de parcelles ou de trouver un accord de passage			X	6
	G Ré-ouverture des chemins de défruitements	faible	Pas de formalités en cas de réouverture de chemins/sentiers existants au cadastre, lorsque les travaux se limitent à un débroussaillage et un tassement du sol		X		
	A Création de chemins de promenade piétonne	fort	Créer deux itinéraires concentriques, l'un à mi-pente et l'autre sommital, pour permettre de découvrir le site de façon exhaustive. Suivre les préconisations de la fiche correspondante			X	7
	G Entretien des chemins de défruitements	faible	Pas de formalités hormis celles de respecter les aménagements réalisés et la largeur des chemins		X		
	A Aménagement ou requalification des chemins ruraux d'exploitation (= accès motorisé restreint)	faible	Aménager les dessertes en retravaillant sur les revêtements (bandes de roulement enherbées, pavage, réduction de l'emprise de la voirie, etc) et sur l'insertion dans la topographie du site (recours possible à des murs de soutènement en pierres si le dénivelé est trop important)		X		8
	G Requalification des sentiers qui montent depuis la ville : matériaux, plantations, murs et clôtures limitrophes	faible	Suivre les indications de la fiche correspondante en matière de dimensionnement Avoir recours à des matériaux locaux et intégrés au site Assurer un passage régulier pour dégager les chemins		X		9



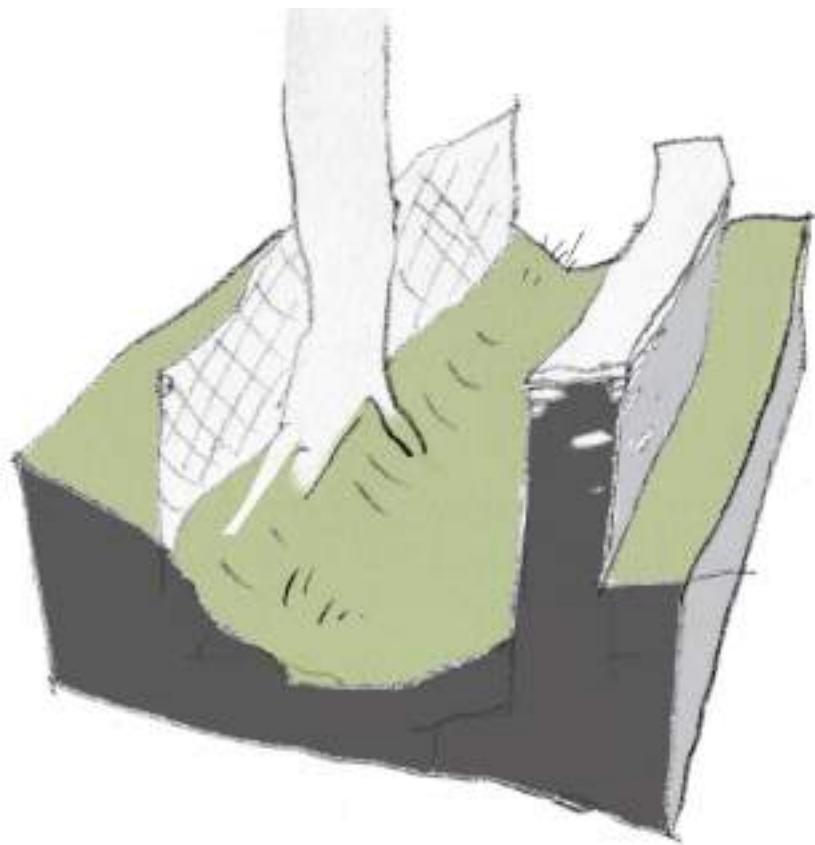
Coût de l'action : 30 €/m²

Acteurs concernés : Ville de Vesoul

B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS

CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE



Chemin de défruitements enherbé au sol, clôture ou mur latéraux pour canaliser les utilisateurs et fermer l'accès aux parcelles privatives en verger

FICHE n° B.6 : CRÉATION DE CHEMINS DE DÉFRUITEMENT

Les chemins de défruitements actuels sont encore nombreux. Leur existence permettait de récupérer les fruits sur les parcelles en verger et de les ramener chez soi, mais aussi de descendre les bois en aval après la taille.

Chaque chemin desservait une ou plusieurs parcelles, l'ensemble étant finalement accessible d'un côté ou de l'autre.

Ré-ouvrir les chemins de défruitements qui se sont enrichis permettra de valoriser le site et de lui redonner une vocation de production fruitière.

Ces chemins sont aujourd'hui aménagés de façon très simple : une simple bande enherbée et close de part et d'autre avec un portillon d'accès le long de chacune des parcelles. Les travaux futurs devront respecter cette simplicité : gazon renforcé au sol ou enherbement.

Largeur préconisée : 1 mètre, avec des clôtures de part et d'autres.



Coût de l'action : murs en pierre : 400 € /ml

Chemin en terre battue : 20 €/m²

Caillebotis métallique : 100 €/m²

Acteurs concernés : Ville de Vesoul

B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE

FICHE n°B.7 : CRÉATION DE CHEMINS DE PROMENADE PIÉTONNE

Prolonger et reconnecter les chemins de façon à organiser deux parcours de ceinture pour le site, un au sommet et l'autre à mi-pente :

- A mi pente, il s'agira de retrouver le chemin historique en limite des jardins et de le prolonger, de façon à connecter la ferme des Haberges à la voie qui passe devant le Creux des 6 heures.

- Sur le sommet du site, les sentier tournera au pied des prairies extensives pour rejoindre le sommet, le belvédère et la vierge.

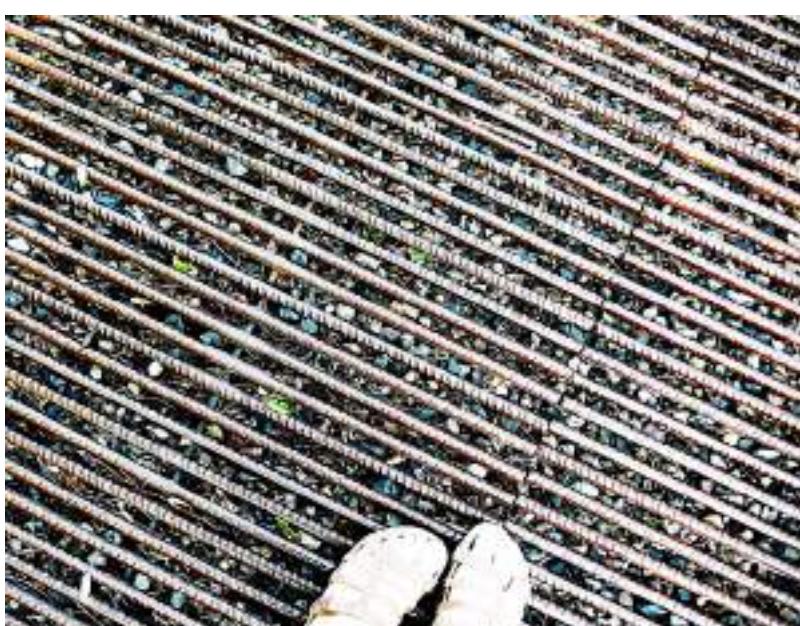
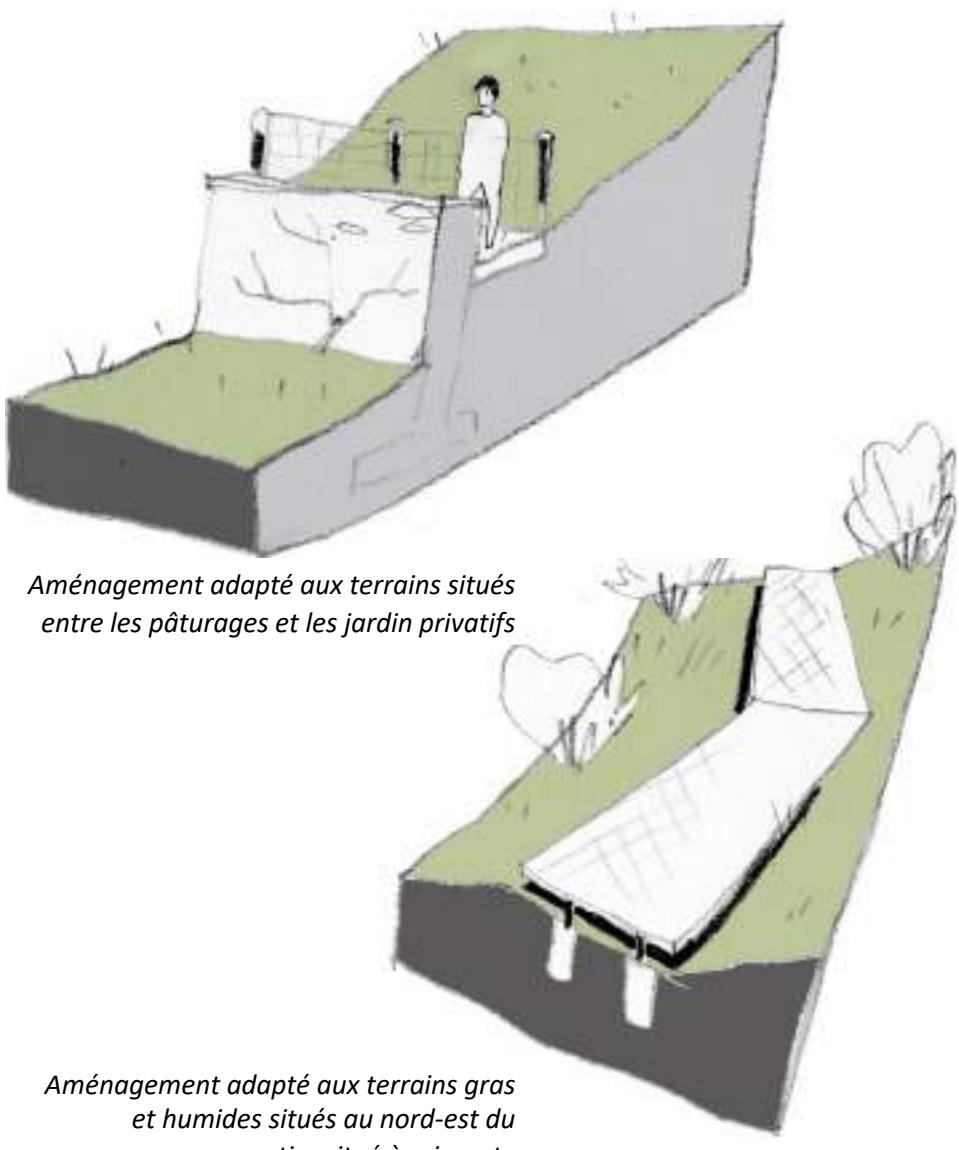
Les revêtements préconisés pour ces chemins :

- De la terre compactée dans les endroits les plus plans ;
- De la sciure de bois lorsque les chemins passent dans des espaces boisés ou des zones très ouvertes, pour éviter qu'ils ne soient trop visibles dans le paysage (réemploi de broyage sur place) ;
- Des caillebotis en acier dans les zones très humides ou les plus impraticables (boueux, accidentés ou difficilement aménageables).

Les chemins de promenade piétonne sont interdits à l'accès automobile. Ils peuvent être adossés à un mur en pierres lorsque la déclivité est trop forte et pour éviter un talutage trop important. Ils doivent s'inscrire discrètement dans la topographie et le paysage.

Au plan de gestion est joint un repérage sous SIG du parcours proposé à mi-pente

Largeur préconisée : 1m60 à 1m80.



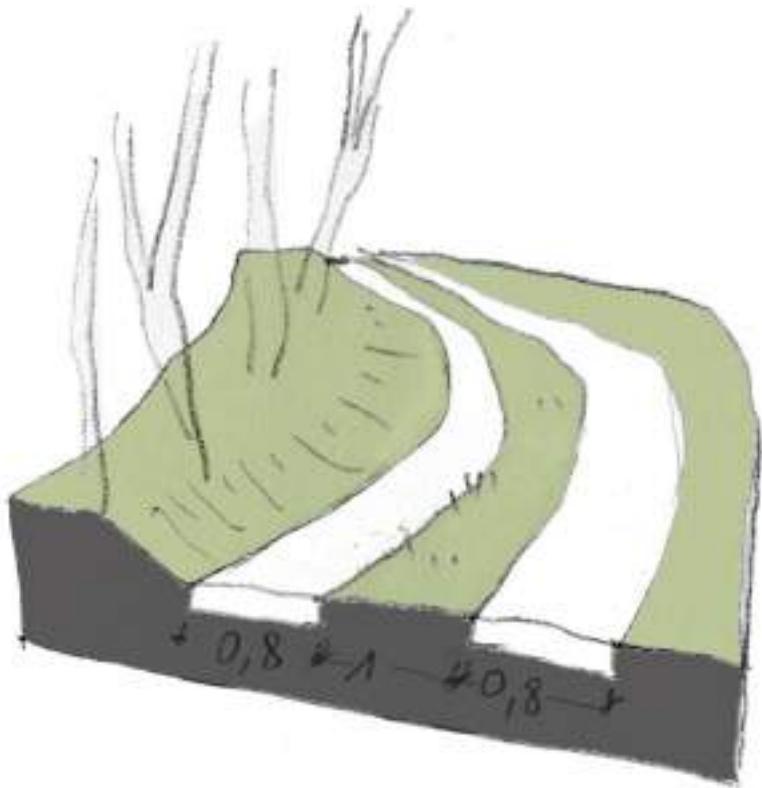
Coût de l'action : bandes de roulement en béton : 80 €/m²

Acteurs concernés : propriétaires forestiers

B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS

CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE



Bandes de roulement en béton adaptés aux accès des engins forestiers et techniques

FICHE n°B.8 : AMÉNAGEMENT OU REQUALIFICATION DES CHEMINS RURAUX D'EXPLOITATION (pistes forestières ou voie motorisée restreinte)

Les pistes forestières doivent être accessibles aux engins de débardage et de travaux forestiers. À ce titre, ils doivent être suffisamment larges.

Il sera nécessaire de tracer des pistes forestières en cohérence avec les boisements à exploiter. Discrètes, elles ne seront aménagées que là où elles sont nécessaires, c'est-à-dire essentiellement sur le coteau nord en lien avec les boisements forestiers..

La solution retenue est la réalisation de deux bandes de roulement en béton séparée par une bande engazonnée de 1 mètre de large. Pour être fonctionnelle, cette piste doit être rectiligne ou avec une courbure faible.

L'empierrement devra être renforcé dans les virages serrés.

Largeur préconisée : 3m50.



Coût de l'action : environ 50 €/m² sans pose et 100 €/m² avec pose pour des pavés en pierre

Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

B . LES ACCÈS AU SITE

RECONNECTER L'ENSEMBLE DES CHEMINS ET SENTIERS CRÉER UNE TRAME VIAIRE COHÉRENTE

Exemples de plantes grimpantes



Matériaux de référence



FICHE n°B.9 : REQUALIFICATION DES SENTIERS QUI MONTENT DEPUIS LA VILLE

Depuis la ville ancienne, de nombreux sentiers montent en direction de la Motte. Certains sont empruntés, d'autres moins.

Souvent bordés par de hauts murs en pierres, ils offrent des raccourcis intéressants aux promeneurs qui souhaitent accéder au site classé autrement qu'en voiture.

Ces chemins constituent la première image que le site offre aux visiteurs. Ils amènent les promeneurs sur la Motte, mais ils permettent aussi de faire descendre la végétation dans la ville.

Pour accentuer cette présence végétale et renforcer les liens entre la Motte et la Ville, il serait intéressant de planter des essences ornementales d'inspiration fruitière pour accompagner ces chemins et habiller les murs et clôtures les plus disgracieuses : poiriers ou cerisiers à fleurs, petits fruits (muriers, framboisiers par exemple), vigne ornementale, Chèvrefeuille, clématite, hortensias grimpant, etc.

Au sol, nous conseillons de maintenir un revêtement enherbé quand il existe ou de poser des pavés à joints gazon.

Largeur préconisée : 1m50 minimum.



Sentes piétonnes existantes entre le centre- ancien et la Motte

Photomontage : végétalisation des murets avec des grimpantes

Coût de l'action : non chiffrée

Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

C. VERGERS, VIGNES ET POTAGERS

RETRouver UN COTEAU SUD FRUITIER ET JARDINÉ

Constat / État des lieux

Les vergers, qui constituaient autrefois l'essentiel de l'activité de production agricole de la Motte, sont en mauvais état. L'enrichissement général a modifié profondément l'identité paysagère de la Motte.

Les propriétaires souhaitent continuer à produire des fruits, mais la difficulté de la tâche, devenue secondaire et se faisant en amateur, conduit petit à petit à un abandon des parcelles et à une diminution des espaces plantés en fruitiers.

Les étés chauds et secs successifs contribuent également à dégrader le coteau sud, qui s'enfiche peu à peu et se boise progressivement.

Projet à mettre en œuvre

La dynamique actuelle de replantation et de réouverture du site de la Motte (avec la récente plantation de vignes par exemple), doit pouvoir rayonner sur l'ensemble du site et particulièrement les coteaux sud et sud-est.

Faire revivre les vergers (greffe, replantation, taille) est un objectif qui nécessite aussi d'installer et/ou de mettre à disposition les moyens utiles à leur valorisation et à leur exploitation : transmission du savoir-faire, réouverture des chemins de défruitemt (cf. fiche n°B.6), installation d'un pressoir et/ou d'un alambic partagés, mise à disposition de main d'œuvre ou animation de chantiers participatifs, etc.



Depuis le Sud

on ne cultive plus les vergers - ni espaces ouverts
on voit le bosquet des pins → jardins

État des lieux : chemin de Croix



Orientations : ouverture par coupe des Pins malades



Carte postale ancienne (début XXe siècle)



Ortographie aérienne de 1961 (source Géoportail)



Atelier participatif de récolte des fruits (Croqueurs de pommes)

C. VERGERS, VIGNES ET POTAGERS

RETRouver UN COTEAU SUD FRUITIER ET JARDINÉ

		Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
VERGERS	G	Entretien des vergers sur le modèle de la parcelle expérimentale (taille, pose de clôtures et portillons)	faible	Respecter les périodes de taille (décembre à mars)	X		10
	A/G	Abattage et plantation d'arbres fruitiers ou d'arbres isolés	Fort/faible	Prendre contact avec l'inspecteur des sites pour la conduite à tenir, au cas par cas	X	X	
	G	Entretien des prairies sous les vergers par le pastoralisme (pâturage) ou par voie mécanique (débroussaillage et arrachage des souches)	faible	Suivre les préconisations du CEN et travailler en partenariat avec un agriculteur situé à proximité du site	X		11
	A	Pose de clôtures agricoles amovibles	faible	Veiller à installer des clôtures qui permettent aux moutons de pâture les prairies sous les vergers de façon homogène	X		
	A	Installation d'oyas pour compléter l'arrosage assuré par les puits existants	faible	Cibler les lieux susceptibles de recevoir les oyas une fois les plantations de fruitiers effectuées	X		10

De la prairie à la forêt

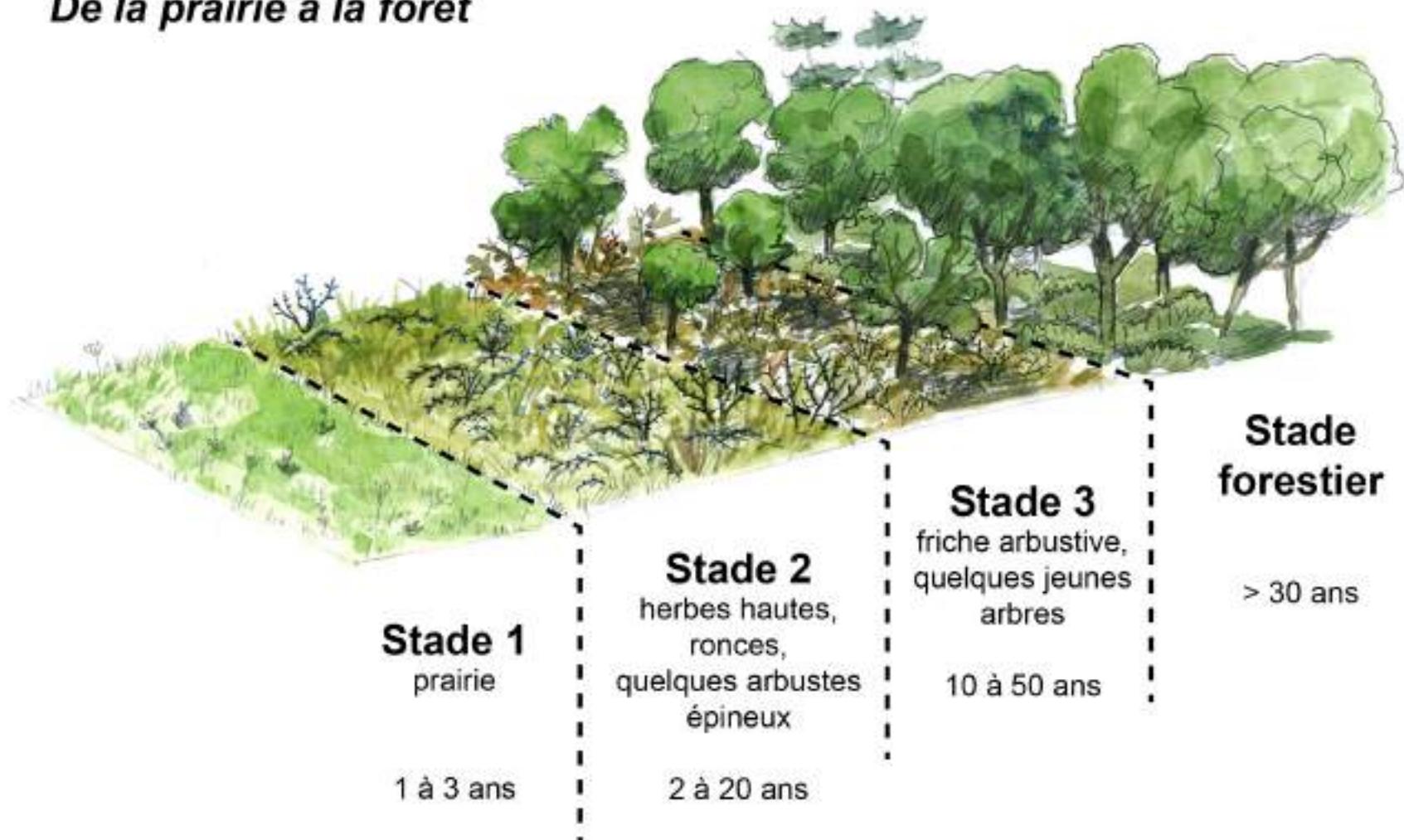


Schéma des successions écologiques

Coût de l'action : oyas : 35 € (taille XL), € (taille L), € (taille M), 15 € (taille S)

Acteurs concernés : propriétaires de vergers, AFP, croqueurs

C. VERGERS, VIGNES ET POTAGERS

RETRouver UN COTEAU SUD FRUITIER ET JARDINÉ

FICHE n°C.10 : ENTRETIEN DES VERGERS SUR LE MODÈLE DE LA PARCELLE EXPÉRIMENTALE (action réalisée avec les Croqueurs de pommes)

Clore les parcelles en verger de façon à laisser accessible l'ensemble des chemins réhabilités. Le recours à des clôtures provisoires (et déplaçables) est possible, notamment pour circonscrire les troupeaux d'animaux (moutons, chèvres, vaches, chevaux) sur les espaces enherbés.

Repérer des parcelles à acquérir pour y installer un verger expérimental avec une intervention possible à l'automne.

> Journée taille avec les Croqueurs de pommes : samedi 14 novembre (14h00).

> greffage + plantation : hiver et printemps (dates à définir)

- Parcelles C0013 & C0015 : verger mort, fruitiers à replanter
- Parcelles BV0002 : verger sur roncier

Trois actions à mener :

- Nettoyage / défrichage / dessouchage (prestataires privés ou formations en gestion et protection de la nature). *Partenaires possibles : CFA de Châteaufarine (arboriste—grimpeurs pour la taille), service Espaces Verts de la ville, Croqueurs de pommes, Jardiniers botaniques, Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune, etc.*
- Replantation en utilisant des essences adaptées au lieu et au changement climatique (abricotiers ?). Prioriser les replantations en fruitiers sur les parcelles où se trouvent des puits ;
- Installer des oyas pour compléter l'apport en eau.



Photomontage réouverture et plantation vergers :
mosaïque de paysages
véritable colline agricole



Coût de l'action : non chiffrée

Acteurs concernés : propriétaires de vergers, AFP, agriculteurs

C. VERGERS, VIGNES ET POTAGERS

RETRouver UN COTEAU SUD FRUITIER ET JARDINÉ

FICHE n°C.11 : ENTRETIEN DES PRAIRIES SOUS LES VERGERS PAR LE PASTORALISME

Définir les besoins indispensables à un berger pour avoir un troupeau (lien avec le conservatoire des espaces naturels) pour entretenir toutes les parcelles enherbées situées sous les vergers, au sommet de site ou dans les lieux ouverts.

Ces besoins sont notamment :

- nombre d'animaux dans le troupeau en fonction de la surface utilisable ;
- points d'eau, abri et clôture ;
- installation d'une bergerie à proximité (valorisation de la production et point de vente directe des produits).

Partenaires : appui du CEN pour mettre en lien l'AFP avec un éleveur local.

La transhumance des chèvres à Besançon sous le soleil

C'est devenu un rituel. Les Bisantins ont pris l'habitude d'accompagner les chèvres de Philippe Moustache dans leur transhumance. Le troupeau traverse la ville sur plus de 10 kilomètres au départ des Torcols en direction du fort de Planoise.

Publié le 14/04/2013 à 10h43 • Mis à jour le 29/05/2020 à 13h58



Dans le vignoble, les moutons font le bonheur des vignerons

Depuis l'hiver dernier, un troupeau d'une vingtaine de têtes s'ébroue joyeusement sur les coteaux de Lavaux.

Fabrice Campionni

Publié le 14/10/2012 à 09h40



Nicolas Pitteri, vintner à Villeret, a toujours rêvé de voir des moutons dans ses vignes.

©Amaury d'achim



D . AGRICULTURE ET PRÉS DE FAUCHE

PRÉSERVER LES PRAIRIES ACTUELLES ET MAINTENIR LEUR BONNE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

Constat / État des lieux

Les prairies actuelles se situent essentiellement au pied des coteaux nord et ouest. Ils forment un espace tampon, une transition entre les parcelles boisées et les espaces urbanisés. Ils permettent de prendre du recul, et offre des vues sur la Motte depuis les franges urbaines. Ils maintiennent une vocation agricole sur le site. Ils sont également un lien avec les espaces agricoles situés au-delà des limites de la ville et avec le grand paysage.

Projet à mettre en œuvre

Ces parcelles agricoles sont indispensables à l'équilibre environnemental des lieux et à son attractivité paysagère. Il est nécessaire de les maintenir dans leur état actuel, qui est considéré de bonne valeur écologique.



Prés et prairies fauchés existants



Pâturages existants

D . AGRICULTURE ET PRÉS DE FAUCHE

PRÉSERVER LES PRAIRIES ACTUELLES

ET MAINTENIR LEUR BONNE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

AGRICULTURE	Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
G	Préservation des prés de fauche en l'état, sans retournement, ni semis, ni apport d'engrais	faible	Respecter les préconisations en matière de gestion des prés de fauche de bonne qualité écologique	X		12
G	Coupe des arbres isolés, des haies et des bosquets	fort	Limiter au maximum toute coupe ou abattage de haies, arbres isolés et bosquets situés dans les prairies de fauche et dans les pâturages boisés		X	

D . AGRICULTURE ET PRÉS DE FAUCHE

PRÉSERVER LES PRAIRIES ACTUELLES ET MAINTENIR LEUR BONNE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

FICHE n°D.12 : PRÉSÉRATION DES PRÉS DE FAUCHE

Conserver les modes de gestion agricole actuels sur les parcelles en prés (utilisation pastorale extensive) et en prairie.

Sur les prés de fauche, pas de retournement, pas de semis, limiter les apports d'engrais, replanter des haies en bordure (entre les constructions et les prés).

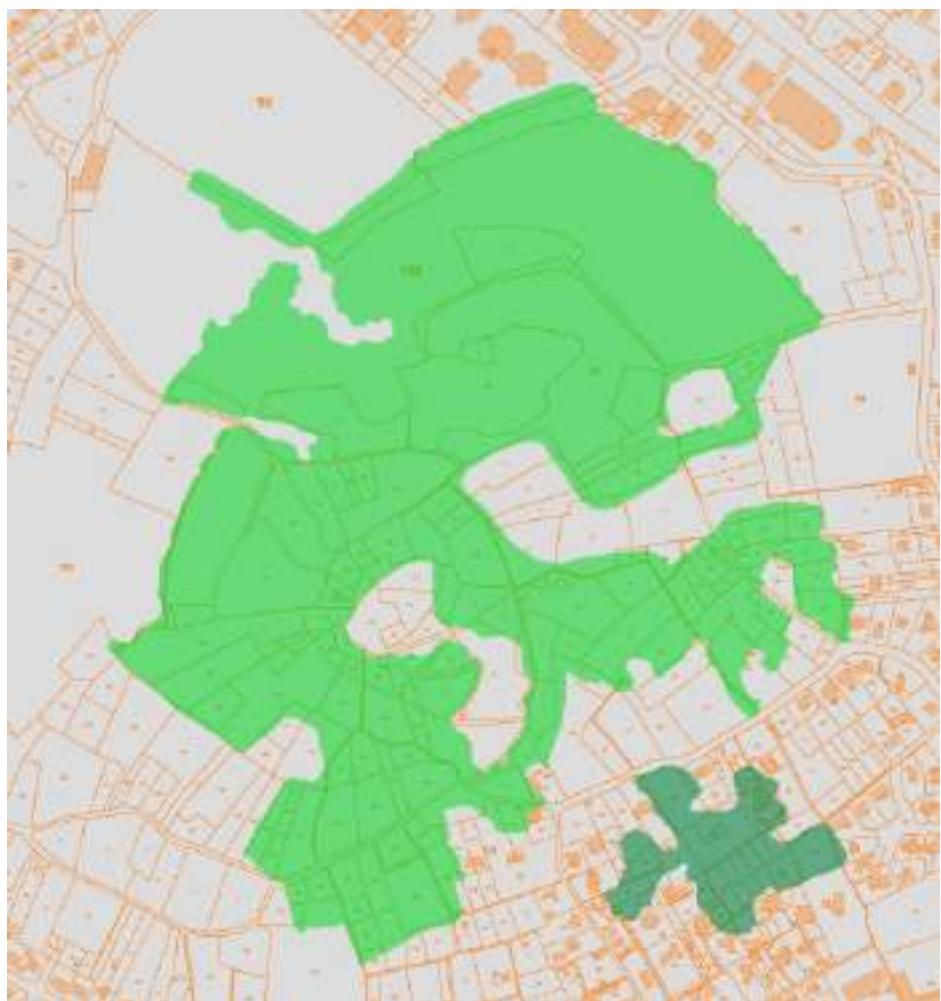
Certaines prairies pourraient être fauchées une fois par an seulement (soit avant mi-mars, soit après août), de façon à ce que les plantes puissent fleurir, grainer et jouer leur rôle écologique de source de nectar pour les papillons (notion de corridor vert en zone urbanisée).

Améliorer la gestion des parcelles de moins bonne qualité en travaillant sur une fauche tardive.



E . FORÊTS ET BOISEMENTS

VALORISER LA FORÊT ET AUGMENTER SA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE



Carte des boisements sur la Motte

Constat / État des lieux

Avec un taux d'occupation de 25% de la surface totale, la forêt est le milieu végétal le plus représenté sur le site de la Motte. Les bois s'étendent d'année en année, du fait de la diminution de l'entretien des vergers et des espaces ouverts.

Dans les essences forestières, le robinier domine et d'autres essences comme le frêne ou le sapin sont en mauvais état et offrent une vision des boisements négligée et parfois même dangereuse.

Ils apparaît que le versant nord offre une situation favorable pour une véritable gestion forestière de production et de valorisation des bois, moins impacté par le changement climatique que les plateaux et le versant Sud.

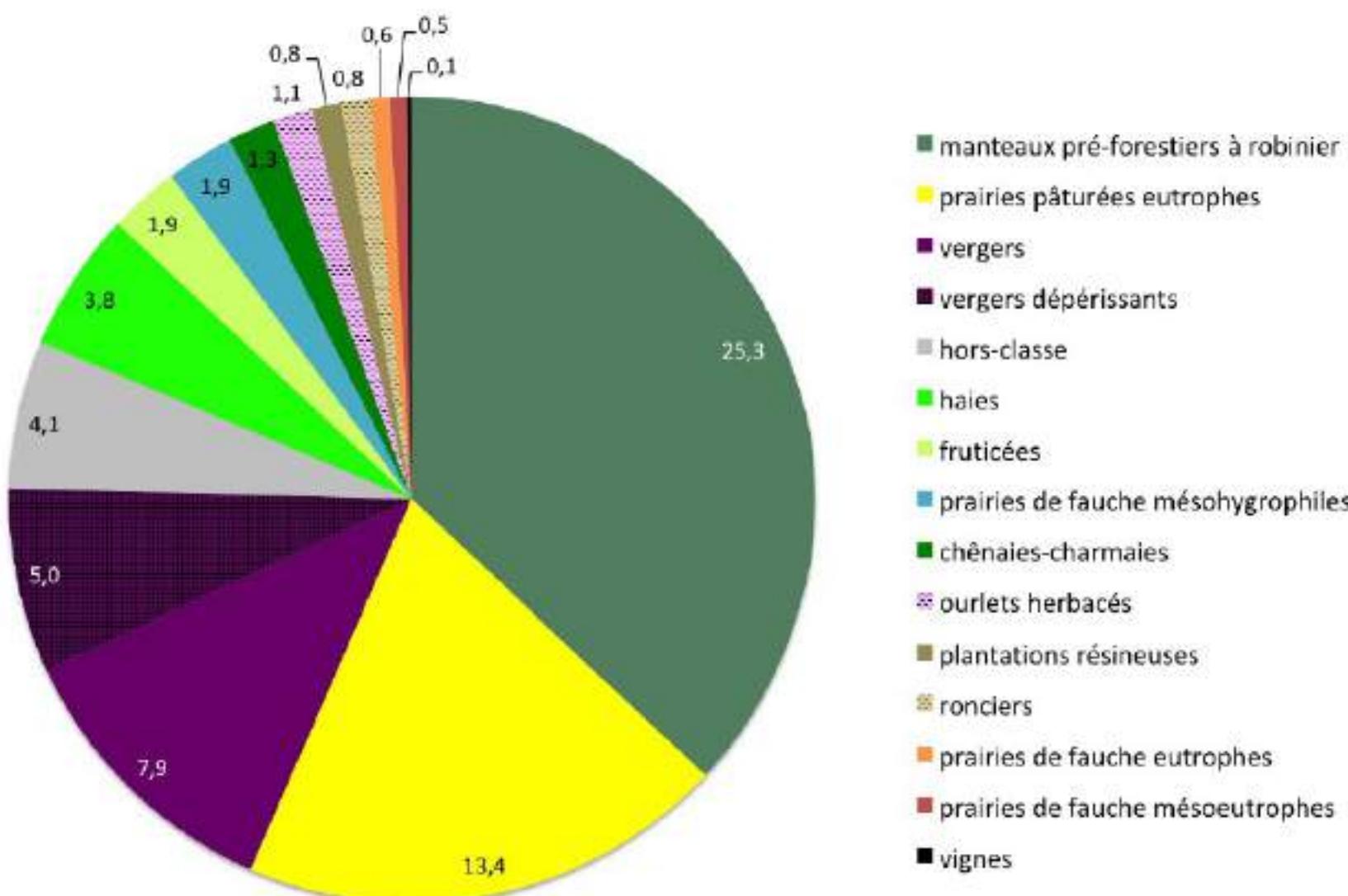
Projet à mettre en œuvre

De façon à gérer au mieux les peuplements forestiers, il est indispensable de mettre en place un plan de gestion forestier. Il permettra de définir à la fois la taille des boisements, la nécessité ou non d'une replantation, les endroits où il serait utile de déboiser, etc.

En cas d'absence de plan de gestion, la règle qui sera posée devra respecter les deux principes suivants :

- Au cas où la coupe des bois dépasse 30% de la surface boisée présente sur la parcelle, l'action sera soumise à une autorisation préfectorale ;
- En cas de coupe inférieure à 20% des bois présents sur une durée de 15 ans, l'action relève de l'exploitation courante de la forêt.

Une association syndicale libre, en charge de la gestion forestière (ASLGF), pourrait permettre aux propriétaires forestiers volontaires de se regrouper et de s'organiser.



Surfaces occupées par les différents habitats de la Motte (les chiffres correspondent aux surfaces en ha)

E . FORÊTS ET BOISEMENTS

VALORISER LA FORÊT ET AUGMENTER SA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

FORÊT	Gestion	Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
		G Suppression des plantes invasives : renouée du Japon, bambous et Érables negundo	fort	Circonscrire les interventions aux endroits nécessaires et uniquement aux plantations invasives. Utiliser des engins peu impactants.	X		
		A Création de pré-bois sur la lisière forestière située au nord, entre les bois et la zone d'activité	fort	Interventions successives de coupe mécanique et de gestion pastorale, avec un entretien régulier en vue du maintien d'un équilibre Délimitation précise des espaces à déboiser (identification par numéro), des essences à maintenir, de leur taille, de la densité de boisement (joindre à la demande quelques photos de la situation actuelle et des exemples de l'attendu)		X	13
		G Entretien du Pré-bois	faible	Maintien du niveau de boisement initial	X		
		A Création d'ilôts de sénescence	fort	Cette surface pourrait être éligible à une convention au titre de la compensation (en cas de destruction de forêt ailleurs sur le site) Aucune exploitation des bois n'est autorisée, sauf s'il s'agit d'opérations de sécurisation des voies publiques.	X		14
		A Coupe de bois et forêts	fort	Si coupe supérieure à 30% de la surface		X	
			faible	Si prélèvement homogène inférieur à 30% de la surface d'une parcelle sur une période de 10 ans	X		
		A Défrichement des parcelles C417, C141, O81, O35, O92, O51, C290	faible	Pas d'autorisation de défrichement compte-tenu de leur caractère non boisé par le passé mais demande au titre du site classé		X	
		A Défrichement des bois sur les parcelles C199 et C200	faible	Exempt d'autorisation de défrichement sur la pointe sud-ouest / le reste est soumis à autorisation de défrichement. Autorisation au titre du site classé		X	
		A Défrichement des bois sur la parcelle O17	fort	Soumise à autorisation de défrichement compte-tenu du caractère boisé historique		X	

PLAN DE GESTION DES FRICHES ET BOISEMENTS



Points géolocalisés

- Puits et sources
- Arbres remarquables
- Points du parcours proposé à mi-voie
- Élement de signalétique à créer
- Banc à créer

Espèces invasives

Objectif 5 ans : suppression

- Fruticées, ronciers et vergers sur roncier (Objectif 5 ans : réouverture des milieux)
- Haines et bosquets mésophiles à conserver (Taille interdite entre mars et fin juillet (réification))
- Création et entretien pré-bois

Au Nord, gestion forestière de production, mises en défense d'îlots de sérenesse

- Traitement des lisières (régénération, mise en action, ...)
- Gestion spécifique HGE : tulipe de vigne sous robiniers
- Boisements à réouvrir

Coût de l'action : non chiffrée

Acteurs concernés : propriétaires forestiers, agriculteurs

E . FORÊTS ET BOISEMENTS

VALORISER LA FORÊT ET AUGMENTER SA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE



Pâturages boisés

FICHE n°E.13 : CRÉATION DE PRÉ-BOIS SUR LA LISIÈRE FORESTIÈRE SITUÉE AU NORD

Les pâturages boisés sont constitués à la fois de bosquets et d'herbages pâturés, dont la structure est étroitement lié à une gestion mixte, pastorale et forestière.

Les pâturages boisés sont à considérer comme un écosystème dynamique, les groupes d'arbres n'étant pas toujours situés au mêmes endroits, en fonction de la disparition de certains et du rajeunissements d'autres. La structure subit des modifications au fil des ans, qui nécessite une gestion adaptée et évolutive.

Sur toute la frange nord, en limite de la zone d'activité, développer les pré-bois de façon à ce que la forêt s'arrête de façon moins frontale sur l'espace urbain. La gestion des ces pâturages boisés se fera en concertation avec les agriculteurs locaux.

La gestion et l'exploitation des pâturages boisés

Le rajeunissement est essentiel à la pérennisation de nos pâturages boisés. La gestion agricole et les interventions forestières sont déterminantes dans leur conservation. Celle-ci doit veiller à un rajeunissement suffisant en contrôlant notamment la présence des différents stades de développement. En parallèle, l'exploitant forestier devra prendre des mesures pour protéger les jeunes pousses existantes ou les souches autour desquelles le rajeunissement pourra s'installer.

Il sera nécessaire de clôturer les parcelles forestières situées en limite des pâturages boisés pour éviter que le bétail ne divague en forêt.

Les pâturages boisés pourront être soumis au plan de gestion forestier.

Les pâturages boisés permettront de créer une transition entre la zone d'activité et la forêt. La bande forestière retravaillée en pâturage pourra faire 60 mètres de large pour laisser les animaux pâturer librement.

Tableau 2 : Nombre de jeunes arbres nécessaires au maintien du taux de boisement

Taux de boisement	Nb approximatif d'arbres de plus de 17,5 cm par ha	Nb de jeunes ou cellules nécessaire par ha (0,3 à 3 m de haut)
30%	75	30
20%	50	20
10%	25	10
3-5%	10	3 à 5 cellules

E . FORÊTS ET BOISEMENTS

VALORISER LA FORêt ET AUGMENTER SA QUALITé ÉCOLOGIQUE



Positionnement des îlots de sénescence

FICHE n°E.14 : CONSTITUTION D'ILOTS DE SÉNESCENCE

En forêt, un « **îlot de sénescence** » est une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres (chablis) et la reprise du cycle sylvigénétique. C'est un des moyens de soutien de la biodiversité forestière en favorisant des espèces et des habitats liés au bois mort et aux arbres sénescents (porteurs de cavité et abritant davantage d'épiphytes et d'animaux). Ils offrent des habitats qui améliorent la « *naturalité* » des forêts : on peut y trouver des arbres grands et vieux ainsi que du bois mort, comme on en trouverait dans une forêt naturelle, pour permettre la survie des espèces dépendantes de ces milieux. Ces sites ne sont pas gérés, mais il ne s'agit pas non plus d'un « *abandon* » ; cette « *non-gestion* » est un élément à part entière du plan de gestion forestier.

Pour des raisons de sécurité des promeneurs éventuels, ces îlots sont généralement mis en place à une distance suffisante des voies de promenade publiques et sont interdits d'accès.

Sur la Motte, les îlots de senescence ceinturent le sommet du site, comme un écrin à la vierge et aux pelouses extensives riveraines.

Indications de gestion

- Critères pour le choix des arbres à conserver : sujet dépréssant ou mort et/ou présentant des vastes cavités en hauteur, arbres de gros diamètre (supérieur à 40 cm de préférence), arbres à faible valeur commercial, arbres situés à l'écart des zones fréquentées ;
- Pour le choix des îlots de vieillissement, privilégier des secteurs qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants : le plus à l'écart de la fréquentation du public, richesse en micro-habitat associés au vieillissement des forêts et à la sénescence des arbres, où les coupes programmées sont plus importantes, en situation d'écotone, en périphérie voire au sein de sites présentant par ailleurs un intérêt écologique et/ou paysager, zone d'accès et d'exploitation difficile ;
- Recommandations techniques : conservation de 3 à 5 arbres dépréssants et/ou morts à l'hectare / surface minimum des îlots de vieillissement : ½ hectare sans aucune intervention sylvicole.



Les bois morts ont toute leur place dans les îlots de sénescence

F . ESPACES PUBLICS

AMÉNAGER LES LIEUX PARTAGÉS ET/OU À VOCATION PUBLIQUE



Constat / État des lieux

Le site de la motte est connu depuis longtemps par les vésuliens. Autrefois lieu de production vivrière, il est devenu un vaste parc agro-forestier, à deux pas de la Ville, dans lequel il est agréable de déambuler. Plusieurs espaces constituent la trame publique du site, en lien avec les cheminements et les accès : le parking existant, le chemin de croix, le belvédère sont les trois lieux principaux.

Par ailleurs, deux autres lieux, aujourd’hui fermés au public et surtout peu aménagés pour une fréquentation publique, méritent une attention particulière : la Ferme des Haberges, dernier bâtiment agricole du secteur, et le cimetière juif qui répond aux deux autres cimetières bordant la Motte.

Projet à mettre en œuvre

Il s’agira dans un premier temps d’écrire un programme complet pour préciser les attentes et les besoins sur ces lieux publics : usages, contraintes réglementaires et techniques, destinations, fonctions, coûts, etc.

Lorsqu'il s'agit d'une programmation architecturale, le recours à des compétences de programmiste, associées à celle de paysagiste-concepteur est indispensable.

Sur la base de ces programmes (un par site), le maître d’ouvrage sera en mesure de lancer une étude de maîtrise d’œuvre classique ou inventive (démarche citoyenne dans la conception et la réalisation par exemple), pour concrétiser les aménagements à mettre en œuvre.

Les différents sites publics à aménager sont :

- La butte sommitale, avec notamment, le belvédère, le café estival, la chapelle, les sanitaires et la buvette et toutes les constructions existantes ;
- Le chemin de croix et ses abords, intégrant le parking actuel (réservé à terme aux services techniques) ;
- Les abords du cimetière juif, et en particulier le parking et le chemin d'accès au site de la Motte ;
- La ferme des Haberges, ses abords et sa reconversion en ferme pédagogique ;
- L'accès Nord avec la création d'un petit parking, l'intégration du point d'apport volontaire.



Le sites publics existants à aménager

F . ESPACES PUBLICS

AMÉNAGER LES LIEUX PARTAGÉS ET/OU À VOCATION PUBLIQUE

ESPACES PUBLICS		Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion)	Demande d'autorisation	fiche n°
		A	fort	Rédiger un cahier des charges précis Recourir à un bureau d'étude de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (paysagiste-concepteur mandataire) et lui confier une mission complète		X	15
		A	fort	Tracer un plan d'aménagement simple qui intègre signalétique, mobilier et matériaux		X	16
		A	fort	Rédiger un cahier des charges précis Recourir à un bureau d'étude de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte mandataire) et lui confier une mission complète			17

Coût de l'action : entre 60 et 150 €/m² en moyenne selon les projets

Acteurs concernés : Ville de Vesoul / Agglomération

F . ESPACES PUBLICS

AMÉNAGER LES LIEUX PARTAGÉS ET/OU À VOCATION PUBLIQUE

FICHE n°F.15 : AMÉNAGEMENT DU PARKING, DU CHEMIN DE CROIX ET DU BELVÉDÈRE

Plusieurs recommandations sont nécessaires pour améliorer le paysage du sommet de la Motte, mais l'action relève d'abord d'une maîtrise d'œuvre qu'il sera nécessaire de lancer auprès d'une équipe pluridisciplinaire, faite de professionnels de l'aménagement (paysagiste mandataire, architecte et designer) ;

- Adapter les aménagements au caractère écologique du site : retrouver une flore caractéristique, mettre en valeur les roches affleurantes, utiliser peu de ligneux, installer un troupeau de moutons pour une gestion extensive etc. l'idée étant de retrouver une pelouse sèche sur ces terrains calcaires, faisant écho au Sabot de Frotey ;
- Supprimer le plus possible tous les objets hétéroclites et le mobilier (bancs, poubelles, mains courantes, garde-corps, balançoire, plantations urbaines et vivaces horticoles, etc.) ou les intégrer de façon discrète dans les aménagements ;
- Installer un refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux) le long du chemin de Croix ;
- Mettre en place une signalétique pédagogique (harmonisation) sur l'histoire des lieux et sur la biodiversité du site. La signalétique sera choisie dans la ligne conçue par les graphistes / designer (cf fiche G18) ;
- Planter 1 ou 2 pins sylvestres et une haie vive au sommet pour accompagner le poste télégraphique ;
- Retravailler sur deux bandes de roulement pour mieux intégrer la voie en enrobé qui monte à la vierge et au belvédère.



Des exemples d'aménagements possibles : source de la Vallée de la Loue (Ornans 25 + ateliers 2/3/4/ architectes), Parc à Olot (Espagne + RCR architectes), restauration des pelouses sèches (Bucey-les-Gy 70 + Conservatoire des Espaces naturels)

Coût de l'action : entre 50 et 70 €/m²

Acteurs concernés : Ville de Vesoul



F. ESPACES PUBLICS

AMÉNAGER LES LIEUX PARTAGÉS ET/OU À VOCATION PUBLIQUE

FICHE n°F.16 : AMÉLIORATION DES ABORDS DU CIMETIÈRE JUIF ET LA VOIE D'ACCÈS

Le projet d'aménagement peut se faire avec les services techniques de la Ville. Quelques aménagements simples peuvent être mis en œuvre pour améliorer le paysage du site et son fonctionnement :

- Supprimer les clôtures disgracieuses, notamment du côté des espaces agricoles et urbains ;
- Expliquer l'histoire du lieu par une signalétique pédagogique ;
- Organiser et aménager un peu mieux le parking comme une porte d'entrée au site, en ayant recours à des revêtements perméables gazon renforcé notamment et accompagner d'arbres tiges ;
- Travailler les voies d'accès carrossables avec des bandes de roulement enherbées au centre (cf ci-contre) ;
- Réhabiliter les vergers périphériques avec des panneaux explicatifs pédagogiques ;
- Enherber les allées du cimetière existant.



Des exemples d'aménagements possibles : source de la Vallée de la Loue (Ornans 25 + ateliers 2/3/4/ architectes), Parc à Olot (Espagne + RCR architectes), restauration des pelouses sèches (Bucey-les-Gy 70 + Conservatoire des Espaces naturels)

F . ESPACES PUBLICS

AMÉNAGER LES ENTRÉES DU SITE

FICHE n°F.17 : RÉHABILITATION DE LA FERME DES HABERGES EN ESPACE PÉDAGOGIQUE (VERGERS ET VIGNES)

Un programme exhaustif devra être rédigé qui reprendra les contraintes réglementaires du site, les attentes des acteurs, les besoins et les usages actuels ou à venir sur la ferme des Haberges.

Ce programme permettra de mettre en place une consultation de maîtrise d'œuvre de façon à réhabiliter les site de la ferme et de ses abords. Il devra être conduit de façon participative avec tous les acteurs et les habitants.

D'ores-et-déjà quelques éléments peuvent être listés :

- Rendre le site accessible et perméable aux visiteurs ;
- Aménager les abords de façon à retrouver un lieu accueillant : suppression des haies mono-spécifiques et des conifères, plantation d'un arbre tige de grand développement aux 2 entrées pour matérialiser les accès ;
- Apporter une qualité architecturale aux serres ;
- Remplacer la clôture par un modèle plus intégré (comme des ganivelles par exemple – cf. fiche n°A.4) etc.
- Travailler avec une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste, bureaux d'études technique) sur les aménagements du bâtiment ; lancer un appel d'offre ou un concours de maîtrise d'œuvre (en fonction du montant de l'enveloppe prévisionnelle et des honoraires estimés) sur la base d'un programme précis et détaillé.



La Maison des vergers à Vandoncourt : construction écologique dédiée au patrimoine fruitier et à tout ce qui lui est lié (Ah ah architectes)

G. SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE DIRIGER ET EXPLIQUER



Constat / État des lieux

La signalétique est très disparate, mal disposée et souvent incomplète. En dehors du site, elle devrait aussi être présente pour indiquer les accès, les cheminements, les liens depuis la Ville.

Projet à mettre en œuvre

La signalétique se doit d'être à la fois fonctionnelle et disposée à plusieurs endroits dans la ville de Vesoul : indications des directions dans et vers le site, mais encore vers la ville et vers les sites naturels remarquables à proximité – Sabot de Frotey, Lac de Vaivre, itinéraire de randonnée, etc.

Elle doit aussi être pédagogique, afin de renseigner les lieux d'intérêt remarquables, les points de vue, les particularités et les raretés écologiques (végétales ou animales), les curiosités géologiques et hydrographiques, etc.

Une signalétique bien implantée confère au site une attractivité supplémentaire.

L'idéal est d'élaborer une charte graphique qui permet, à partir d'un modèle (couleur, matériaux, forme, police de caractère, etc.), de décliner différents éléments de signalétique selon les lieux et les usages.



Des panneaux peu nombreux et disparates

G . SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE DIRIGER ET EXPLIQUER

		Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
La publicité, quelle qu'en soit la forme, est interdite en site classé							
	A	Modification/installation de signalétique (totem, panneaux indicateurs pédagogique et fonctionnelle)	fort	Concevoir une charte graphique qui intègre l'ensemble de la signalétique (totem, panneaux indicateurs pédagogique et fonctionnelle). Positionner des panneaux à des endroits stratégiques, en respectant les indications du plan d'ensemble		X	18

G . SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE DIRIGER ET EXPLIQUER

FICHE n°G.18 : INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE

Travailler avec un graphiste et un designer pour définir une charte graphique fonctionnelle qui se décline selon les lieux et les usages.

Avoir recours à des matériaux qualitatifs qui s'intègrent dans le paysage.

Utiliser des couleurs adaptées aux particularités des lieux.

Positionner les panneaux selon des endroits précis (croisements de chemins, belvédères, centre ancien, etc.).

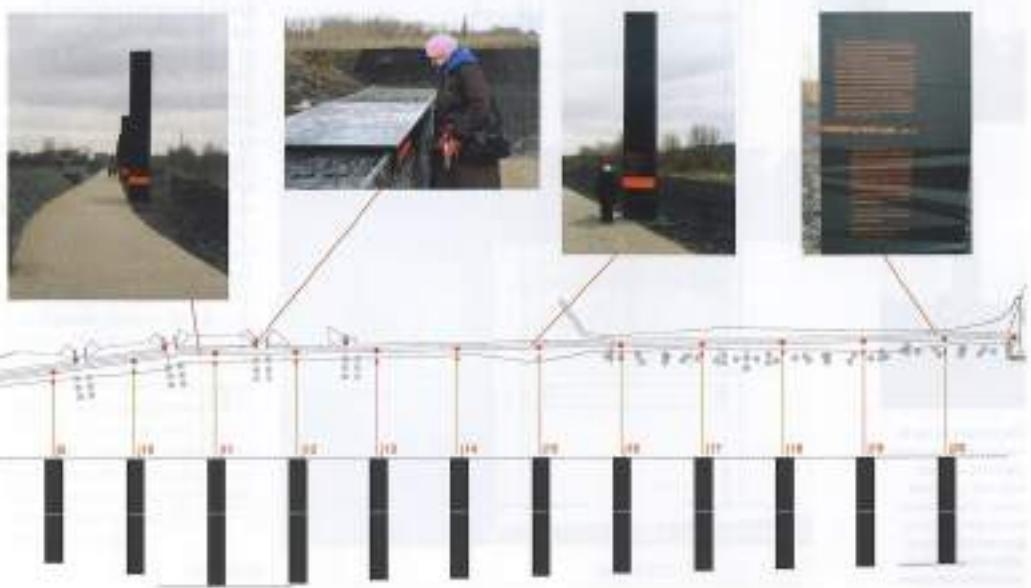
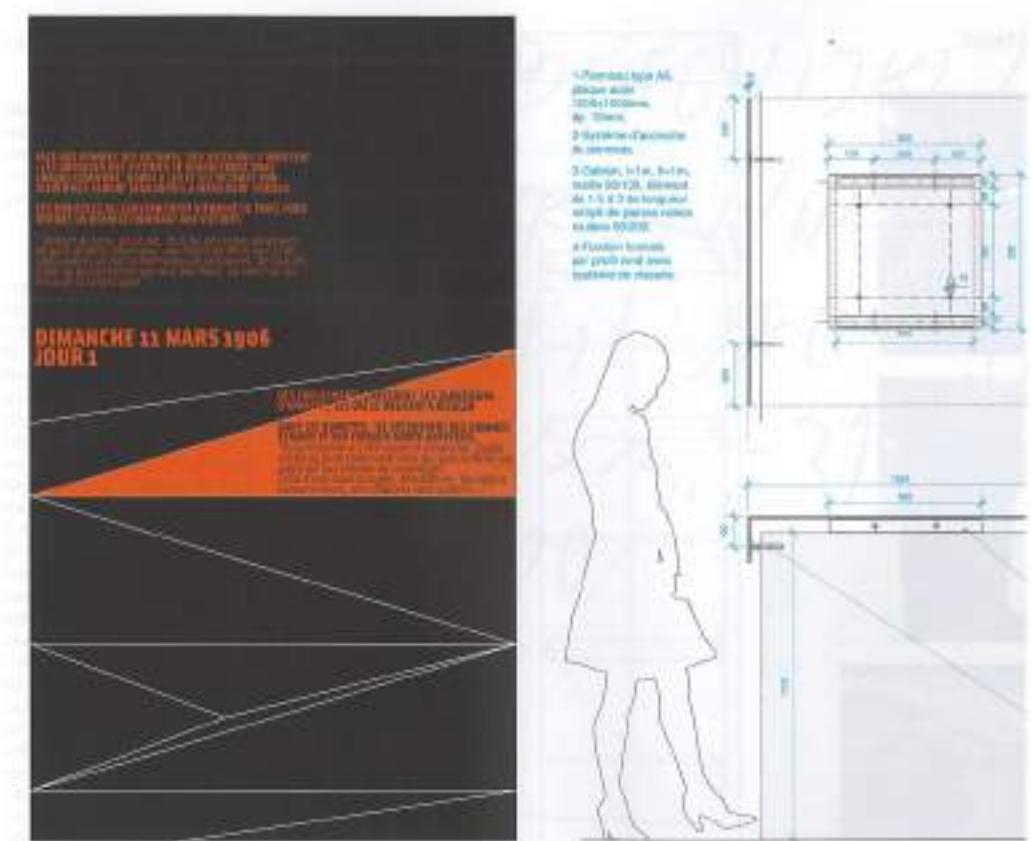
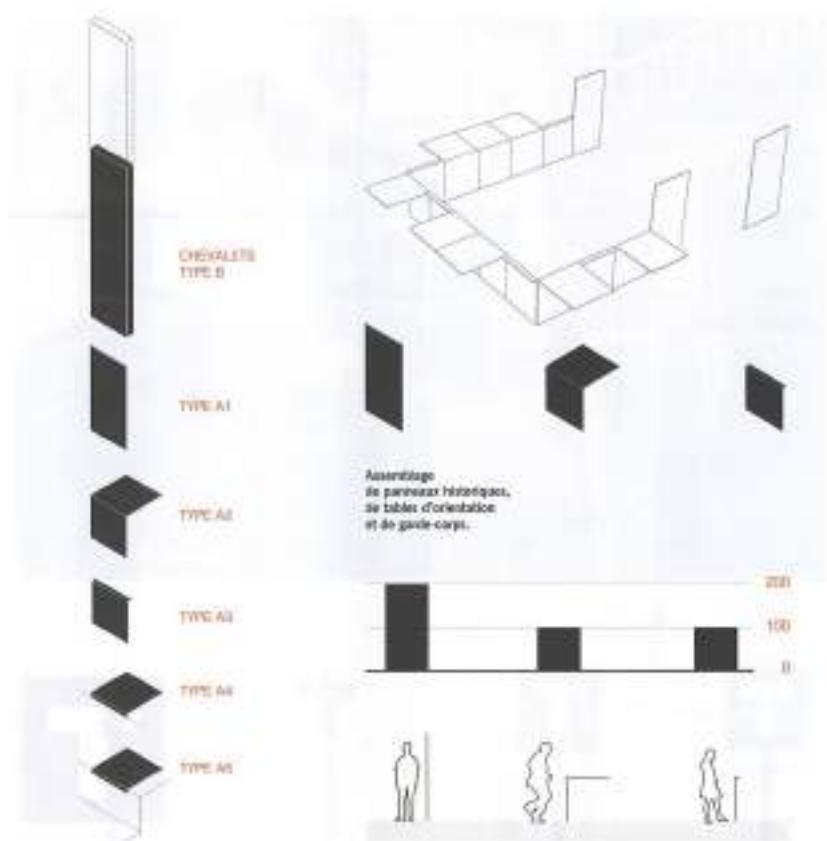


G . SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE DIRIGER ET EXPLIQUER

EFICHE n°G.19 : INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE PÉDAGOGIQUE

En complément de la signalétique fonctionnelle, et toujours en respectant la charte graphique établie, il sera nécessaire de mettre en place une signalétique pédagogique. Celle-ci pourra présenter :

- les particularités écologiques de la Motte : tulipe de vignes, essences arborées, etc. ;
- les points de vue ;
- le patrimoine construit : murets de pierres, chapelle, chemin de croix, cimetière, etc. ;
- les particularités hydrogéologiques : sources, résurgences, géologie ;
- les pratiques agricoles ; vergers, pastoralisme, pâtures, etc. ;
- les spécificités forestières : îlots de sénescence notamment ;
- etc...



IGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE DIRIGER ET EXPLIQUER

FICHE n°G.18 : INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE PÉDAGOGIQUE



Musée de plein-air de Bokrijk (Belgique)

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR



Constat / État des lieux

Parce que tout ce qui est construit sur et à proximité de la Motte prend une importance évidente du fait du caractère naturel et végétal du site, il est d'autant plus important que l'architecture soit de belle qualité.

Actuellement, les constructions historiques n'ont pas fait l'objet d'une réhabilitation particulière (ferme des Haberges, chapelle, maisonnette avec l'antenne téléphonique). Le petit patrimoine cultuel (croix, vierge) est en bon état de conservation, mais le patrimoine vernaculaire mériterait d'être rénové (murets de pierres notamment).

Projet à mettre en œuvre

Les projets d'ampleur devront être portés par des équipes compétentes pluridisciplinaires (cf. fiches n°F.15 et F.17).

Les petites constructions seront choisies parmi des modèles définis dans le présent document de gestion : observatoires de la faune, cabanes de jardins, impluvium et mobilier tel que les chaises, poubelles ou bancs ou feront appel à une maîtrise d'œuvre avec validation des services compétents (DREAL, UDAP).

Les pages qui suivent présentent des modèles qui serviront de références lorsqu'une nouvelle construction ou un remplacement sera prévu.



Les petites constructions existantes à intégrer et le mobilier à changer et/ou à disposer là où les vues sont intéressantes

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR

	Type de travaux et d'aménagement	Impact estimé	Recommandations pour préparer le dossier	Pas de demande (gestion courante)	Demande d'autorisation	fiche n°
Le camping et le caravaning sont interdits en site classé						
Les lignes aériennes téléphoniques et électriques nouvelles sont interdites en site classé						
A	Destruction de tout élément construit	fort			x	
G	Bâtiments (château d'eau, hangar, chapelle...) et maison d'habitation : rénovation à l'identique (enduit, façade, toiture)	faible		x		
A	Bâtiments (château d'eau, hangar, chapelle...) et maison d'habitation : modification de l'aspect extérieur, aménagement des abords (terrasse, piscine...)	fort	La construction de nouveaux bâtiment n'est pas souhaitable en site classé. Elle est soumise à autorisation ministérielle ou préfectorale même si < 20 m ²		x	
A/G	Constructions ou installations temporaires (liées à une manifestation sportive ou culturelle, nécessaires à la conduite de travaux...)	fort	Prendre contact avec l'inspecteur des sites pour la conduite à tenir, compte tenu du type d'installation et de la durée de son installation		x	
A	Construction d'abris de jardins dans les vergers ou remplacement d'abris existants	fort	Autorisation simplifiée (de niveau préfectoral) en cas d'utilisation de l'un des modèles préconisés. Autre cas, voir « bâtiments »		x	22
A	Installation d'impluvium aux endroits propices (sommet, pâtures, etc.)	fort	Respecter les modèles contenus dans le plan de gestion en évitant de modifier la topographie en place		x	23
A	Installation de mobilier urbain : bancs, chaises, garde-corps et poubelles	fort	Respecter la charte et la ligne proposée dans le plan de gestion en veillant à les positionner sur les lieux les plus propices		x	24
A/G	Entretien et reconstruction à l'identique du petit patrimoine (murs de pierres sèches, éléments du chemin de croix...)	faible	Respecter les recommandation de l'Architecte des Bâtiments de France	x		
A	Construction de murs en pierres sèches jusqu'à 2 mètres	fort	Utiliser des pierres d'origine locale et travailler avec des techniques traditionnelles de pose (recours éventuel à des chantiers d'insertion) - référence association Patrimoine et environnement de Bucey-les-Gy		x	

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR



FICHE n°H.21 : INSTALLER UNE OU DEUX TOURS D'OBSERVATION DES MILIEUX NATURELS

La qualité écologique de certains milieux nécessite de les laisser sans présence humaine : les îlots de sénescence ou les pâturages boisés en font partie. Sur ces endroits plus fragiles, des constructions en hauteur, des tours d'observation, pourraient prendre place et permettraient aux visiteurs d'observer sans être vus et surtout sans modifier, sans perturber le fonctionnement « sauvage » de ces milieux.

Ces constructions pourraient faire l'objet d'un petit concours auprès d'étudiants en école d'architecture par exemple. Sans doute davantage en hauteur qu'au sol, ces structures bâties seront en bois et/ou acier.



Coût de l'action : entre 45 et 1250 €

Acteurs concernés : propriétaires de vergers, riverains

H. PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR

FICHE n°H.22 : CONSTRUCTION D'ABRIS DE JARDIN DANS LES VERGERS

Trois modèles de cabanes ont été retenus ci-dessous permettant d'offrir une diversité de choix aux différents acteurs et usagers des lieux. Les cabanes remplacées ou nouvellement construites seront obligatoirement choisies parmi ces modèles pour bénéficier d'une autorisation simplifiée (préfectorale).

AIR. Abri Inventif Recyclé

Projet-Artiste : **SYLVAIN**, architecte DPLG
Réalisé par : **SYLVAIN**, designer industriel et **Hélène Motte**, architecte DPLG
Médiator : **Sylvain** et **Hélène Motte**
Lyon 69
http://www.sylvainrecycles.com

Créer votre hôtel à insectes

Intégrer des bâches posées pour abriter les abeilles, des serres ou des cases de hibou pour les oiseaux, des abri-chauves-souris pour les chauves-souris.



L'abri a été conçu dans le contexte des jardins familiaux en milieu urbain, il peut aussi s'insérer dans les jardins de maison en bandes.

Le **mitoyenneté de l'abri** peut se faire par la façade arrière moins ouverte par la façade des ressources renouvelables ce qui permet la mutualisation de la récupération des eaux de pluie et du compost avec le voisin.

Créer un abri pour les insectes et cela permet :

- de stocker les graines et les bulles en hauteur à l'abri de l'humidité et des températures, par un système simple de rangements suspendus
- de dégager de l'espace au sol pour augmenter l'espèce de stockage et faciliter la circulation
- d'intégrer une grande table escamotable à la façade principale
- favoriser la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée
- aménager le jardin facilement avec un abri qui offre un espace d'abri des eaux pluviales en hauteur donnant la pression nécessaire.

Le projet intègre une façade dédiée aux ressources renouvelables :

- dépollution des eaux pluviales
- compost : un bac à compost récupère les déchets organiques et algues. La partie opposée intègre un bac à compost de biodéchets : un structure permet d'offrir un abri aux insectes et d'accueillir de la végétation (conditaments, fleurs).

Abri Inventif Recyclé

Créer votre hôtel à insectes

Table est réalisée à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Bâches ou toiles imperméabilisées assurent l'étanchéité.

Eau de pluie est récupérée dans des bacs, bacs en fer, tubes de PVC...

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade principale.

Amélioration de la microaéronomie dû à la ventilation naturelle par effet thermique et de cheminée.

Aménagement intérieur tout sur des rangements suspendus permet d'utiliser les déchets ménagers usuels tels que les bâches, les bacs de compost...

Le tout est réalisé à partir de matériaux renouvelables bois et recyclés recyclés.

Table et bac à compost sont intégrés à la façade princip

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR

FICHE n°H.22: CONSTRUCTION D'ABRIS DE JARDIN DANS LES VERGERS

Abricoler soi-même

ARCHIDEA Architecture
Michel **CAJALAO**, architecte en chef
Benoit **CHAMBERT**, architecte associé
Frédéric **LAPORTE**, architecte LPD
et Yannick **CHALMÉT**,
bureau d'études architecte
Dinan 35
www.archideaa.com



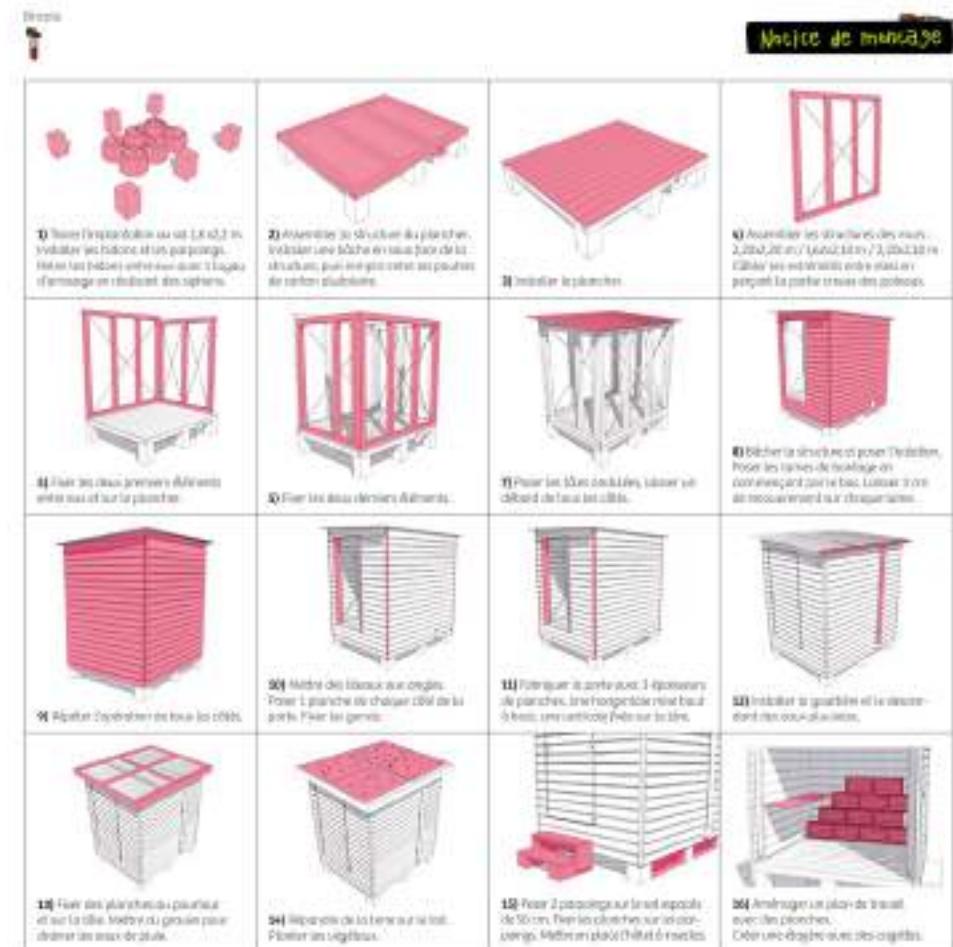
l'ensemble des Reches constitue le motif ou principal de l'obj. C'est un tel motif scolaire, né nécessairement d'un enseignement. Les planches sont coupées dans le sens de la longueur et, jointes entre elles pour former les éléments de la structure portante. Le boning et le plancher sont, quant à eux, réalisés avec des planches anciennes.

Une régénération extensive :
La régénération extensive nécessite peu de travail surtout ainsi les problèmes structuraux du sol sont, en harmonie avec le bois, éléve « cheopeau ». L'intégration structurelle de l'obst. Grâce à des plantes à racines non pénétrantes, adaptées en milieu sec (coniques, aulans, gommiers, canariums...), la nature régénératrice contribue à la filtration et à l'évaporation de l'eau.

Un système de bidons placés sous l'habitat assure une bonne gestion de l'assèchage. Un habitat à intérieur formé de briques, de bâtons de bois morts... est insérable sous l'habitat. Pour réduire les déperditions énergétiques, l'isolation extérieure doit être réalisée d'un parement isolant de type minéral. Le sol doit être stabilisé. Le sol des fondations est remplacé par un sol stabilisé, avec des matériaux naturels. Le sol stabilisé, également stabilisé par le bois, permet de recouvrir la toiture végétale. Pour drainer les eaux de pluie, du goudron est disposé en couche sous la terre végétale. L'isolation thermique, de cinq centimètres en grande chaleur, permet d'obtenir un abri à température élevée (peut atteindre 18 °C pour 10 °C de température extérieure).

Microbiology

Fourrure	Quantité	Prix
CASHEMIRE		
Planchette (coussinet de rebord)		
Velours en polyester/élasthanne		
Velours de 400 fils/cm ²		
Côte métallique		
Couffret		
Combis de toilette		
Bouillotte		
Grande		
Large		
Respirante		
Prise de poitrine		
Velours côtelé		
Velours PVC		
Tagues d'entraînement		
Vis et pointes		
HOSES & INSERTES		
Brasques croisées, bras de bain, gantage,		
enduis de lait transpirant, assoupli, pot de 150 g		
Étage de toilette, serviette, serviette à la poche		
total TRC		1 130,00



Coût de l'action : non chiffré

Acteurs concernés : Ville de Vesoul

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR

FICHE n°H.23 : INSTALLATION D'IMPLUVIUMS POUR RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE DESTINÉES AUX ANIMAUX OU AUX JARDINS

Partout où les sources sont inexistantes, il sera possible d'installer quelques couverts de récupération d'eau de pluie pour abreuver les troupeaux de moutons ou arroser les jardins.

Ces « impluvium » agricoles seront installés sur le modèle de celui présenté ci-contre.

COUVERT DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

AUX LONGEVILLES-MONT-D'OR

LE PROJET

L'objectif a été de proposer aux gestionnaires des estives et agriculteurs un couvert en bois, innovant dans sa forme, qui préserve l'objectif de récupérer l'eau de pluie pour alimenter les bêtes dans les alpages. Le concours a ainsi participé au renouvellement architectural et patrimonial d'objets traditionnels.

La commune des Longevilles-Mont-d'Or a été associée au concours dès l'élaboration du règlement jusqu'à la sélection des meilleurs projets. Dans le prolongement du concours, elle a souhaité réaliser le projet de couvert de récupération d'eau de pluie conçu par le lauréat du concours et s'est engagée à utiliser prioritairement du bois issu de circuit court.

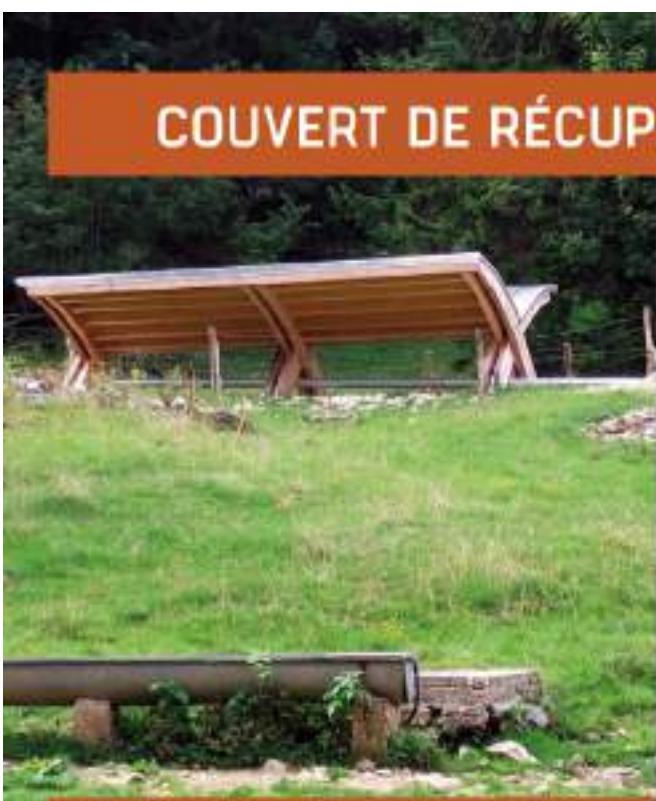
LA RÉALISATION ET LE PARTENARIAT ENTREPRISES-ÉCOLE

Le couvert a été implanté à proximité de la ferme d'alpage de la Bartelette, il vient remplacer un ancien couvert en fin de vie. L'ancienne citerne enfouie d'une capacité de 25m³ a été conservée. Le nouveau couvert n'a cependant pas été placé sur la citerne, dont on ne savait pas si elle supporterait la charge de la nouvelle structure. Il a donc été positionné de façon à réduire au maximum les terrassements et a été raccordé à la citerne par une gouttière apparente en cuivre, démontable en hiver.

La démarche bois local était un point essentiel du projet : afin de s'assurer de la provenance locale des bois, la commune a demandé à l'entreprise de charpente de garantir un approvisionnement en circuit court. C'est la scierie COTTON à Évillers qui a fourni la matière première : épicéa et sapin en provenance du Massif du Jura. Seuls les arcs externes, fortement exposés à la pluie, ont été réalisés en mélèze. Le matériau de couverture du couvert est du zinc naturel assemblé à joint debout.

Les étudiants du lycée de Mouchard, encadrés par leurs enseignants, ont réalisés les arcs lamellés-colles du couvert. Ils ont également participé à la pose du couvert sur site, en bénéficiant de l'accompagnement de l'entreprise de charpente couverture SINIBALDI.

L'entreprise SIMONIN de Montlebon a participé au projet en fourissant les ferrures de fixation du couvert sur les fondations maçonnées. Les entreprises OFC de Arbois et SFS Intec ont gracieusement offert au lycée du bois la colle et les vis nécessaires à la fabrication des arcs lamellés collés.



Le lauréat du concours

Alexis DUPONT, étudiant en BTS charpente couverture au lycée du bois à Mouchard.

Nature du projet

Couvert de récupération d'eau de pluie

Mise en service

Décembre 2014

Maitre d'ouvrage

Commune des Longevilles-Mont-d'Or

Artisans

Nicolas SINIBALDI, charpentier couvreur
Janick PETITE, maçon

Assistance à la mise au point du prototype

Franck LONCHAMPT, enseignant

Jean CANAGUIER, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques du lycée du bois de Mouchard.

Bureau d'études structure

Franck GRILLON, CBIS



Fabrication des arcs lamellés-colles



élèves de BTS charpente - Lycée du bois Mouchard



Croquis : A. Dupont

Coût de l'action : entre 300 et 1 000 € selon les modèles retenus

Acteurs concernés : Ville de Vesoul

H . PETITES CONSTRUCTIONS ET MOBILIER

ABRITER ET ACCUEILLIR

FICHE n°H.24 : INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN HOMOGÈNE : BANCS, CHAISES, TABLES, GARDE-CORPS ET POUBELLES

La qualité du mobilier participe étroitement à la qualité des lieux. Le choix devra être fait en se référant aux modèles ci-dessous ou à d'autres modèles équivalents (en utilisant le moins possible d'éléments mais le plus adaptés au lieu).

Les entrées « officielles » du site classé pourront aussi être travaillées et matérialisées.

